

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA PROMOTION
DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT
(AQPERE)**

**BILAN ET PERSPECTIVES
DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT
AU QUÉBEC**

RAPPORT D'ÉTUDE

JUIN 1997

Éditeur

Association québécoise pour la promotion de
l'éducation relative à l'environnement
(AQPERE)

Coordination

Isabel Orellana

Recherche et rédaction

Sonia Dubé

Comité de lecture

Christiane Dinelle, Natacha Bherer (ENJEU), Monique Fitz-Back (CEQ), Marcel Lafleur (ERE Éducation), Nicole Lefebvre (MEF), Robert Litzler (AQPERE), Lucie Sauvé (UQAM).

Répondants régionaux

Richard Auger, Gilles Belisle, Jean-Yves Benoît, Natacha Bherer, Robert Bisson, Martine Châtelain, Joanne Chrétien, Jean-Yves Deschênes, Christiane Dinelle, Bruno Faucher, Stephen Fortin, Jacques Fournier, Jean-Pierre Gagnon, Marc-André Guertin, Henri Jacob, Christiane Lalonde, Claudette Lévesque, Hermel L'Italien, Mariette Mercier, Myriam Messier, Marjolaine Moisan, Françoise Nadon, Agathe Raïche, Robert Renaud, Roger Riendeau, Louis Robert, Arlette Roy Girard, Agathe Savard, Serge Tessier, Alexandre Turgeon, Marc Turgeon, Denis Vandal, Jocelyne Wheelhouse.

Révision linguistique

Petronella van Dijk

Édition

Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF)

Ce projet a été subventionné par le programme Action-Environnement du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) et a bénéficié d'un appui logistique du Comité interministériel en éducation relative à l'environnement (CIERE).

Note Le masculin est utilisé sans aucune intention discriminatoire, mais dans le but d'alléger la lecture.

REMERCIEMENTS

L'AQPERE remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette étude et, en premier lieu, le ministère de l'Environnement et de la Faune et le Comité interministériel en éducation relative à l'environnement, ainsi que tous les collaborateurs impliqués dans l'organisation de l'événement Planèt'ERE, avec lesquels un travail concerté fut possible — la Centrale de l'enseignement du Québec, ERE Éducation, EDUCOM Environnement et le Comité de programme Jeunes. Des remerciements spéciaux s'adressent à tous les répondants régionaux qui ont aidé à compléter les enquêtes ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à enrichir les informations. Enfin, notre reconnaissance va également aux membres du comité de lecture pour leur apport indispensable et pour leurs commentaires judicieux.

PRÉFACE

L'environnement tient une place de plus en plus importante dans nos vies, tandis que les grandes conférences mondiales nous livrent un bilan de la situation, en cernent les grands enjeux et dressent des plans d'action pour le futur. Les travaux du Sommet de Rio en 1992, liaient l'avenir des sociétés à leur capacité de s'orienter vers le développement durable et reconnaissaient l'importance du rôle joué par l'ERE pour atteindre les objectifs fixés par l'Agenda 21. À ce titre, le forum *Planèt'ERE* est la réponse du Québec au Sommet de Rio.

Que les femmes et les hommes qui, depuis six ans, œuvrent au développement de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), trouvent ici l'expression de toute notre gratitude à l'aube de *Planèt'ERE*. Sans eux, ce forum, appelé à bâtir l'espace francophone de l'ERE, ne serait pas devenu réalité. Que chacun de ces acteurs se voit comme une parcelle de réussite de cet important rendez-vous.

Le bilan et les perspectives d'avenir en ERE au Québec nous font ressentir l'importance de resserrer les liens entre les groupes préoccupés par l'éducation relative à l'environnement, dans le respect de leurs particularités et de leurs différences, porteuses de richesses. Il est dans la mission de l'AQPERE d'en devenir le ciment qui les unit. Le forum *Planèt'ERE* nous enseignera un nouvel art de vivre l'ERE au Québec, avec tous ceux pour qui paix, solidarité et justice pour tous les êtres humains vivant sur une planète à réinventer, ne demeurent pas que des mots.

Les jeunes seront des acteurs clés dans l'avenir de l'ERE. *Planèt'ERE* leur aura fait la place que mérite leur enthousiasme créateur. Les aînés auront appris à travailler avec eux. Ce n'est qu'ensemble que nous réaliserons le vrai développement durable.

par Robert Litzler, président AQPERE

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	iii
INTRODUCTION	1
MÉTHODOLOGIE	3
SECTION I - RÉTROSPECTIVE	6
1.1 Portrait général	6
1.1.1 Prémisses	6
1.1.2 Origines de l'ERE	7
1.1.3 Évolution récente	8
1.1.4 Principales difficultés	11
1.2 Historique de l'ERE dans les régions du Québec	12
1.2.1 Les 16 régions du Québec	12
1.2.2 Étapes et périodes significatives	14
SECTION II - SITUATION ACTUELLE	16
2.1 Principaux groupes d'intervenants	16
2.1.1 Les institutions d'enseignement	16
2.1.2 Les organismes sans but lucratif	18
2.1.3 Les syndicats	21
2.1.4 Les gouvernements	21
2.1.5 Les entreprises privées	24
2.1.6 Les sociétés d'État	24
2.1.7 Les médias	25
2.2 Partenariat	26
2.3 Conceptions de l'ERE	28
2.4 Voies d'intégration de l'ERE en milieu scolaire et programmes d'études	30
2.5 Politiques en matière d'ERE	31
2.6 Recherche	32
2.7 Rôle des jeunes	33
2.8 Matériel et programmes éducatifs	34
2.9 Thématiques	36
2.10 Interventions auprès de la communauté	37
2.11 Formation en ERE	38
2.12 Gestion et diffusion de l'information	38
2.13 Points forts et points faibles de la situation actuelle de l'ERE	39
SECTION III - PERSPECTIVES D'AVENIR ET PISTES DE DÉVELOPPEMENT	43
3.1 Regard sur l'avenir de l'ERE au Québec	43
3.2 Politique en matière d'ERE	43
3.3 Partenariat	44
3.4 Concertation	44
3.5 Gestion et diffusion de l'information	45
3.6 Intervention auprès de la communauté	46
3.7 Financement	46

3.8	Clarification conceptuelle en ERE	46
3.9	Recherche	47
3.10	Formation en ERE	47
3.11	Programmes d'études	47
3.12	Reconnaissance des jeunes et des artistes en tant qu'acteurs importants pour l'avenir de l'ERE	48
CONCLUSION		49
ANNEXE A : Liste des répondants régionaux		50
ANNEXE B : Les régions administratives		53
ANNEXE C : Les parcs québécois		54
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE		55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

1.1	Régions administratives du Québec	12
2.1	Principaux organismes nationaux impliqués en ERE	18
2.2	Principaux organismes de coopération internationale impliqués en ERE	20
2.3	Musées relevant de la Ville de Montréal qui ont une préoccupation d'ERE	22
2.4	Revue traitant d'environnement	25
2.5	Stratégies éducatives en ERE	34
2.6	Thèmes abordés par les interventions en ERE	36
2.7	Principaux points forts et points faibles de la situation de l'ERE	42

INTRODUCTION

À l'aube de l'événement *Planète'ERE*, forum francophone international de l'éducation relative à l'environnement dans la perspective d'un développement durable, il s'avère essentiel de dresser l'état de la situation de l'éducation relative à l'environnement (ERE) au Québec et d'en dégager des perspectives d'avenir. L'AQPERE a reçu le mandat du comité organisateur de l'événement *Planète'ERE* (comité conjoint CEQ-AQPERE) d'organiser et de réaliser le projet intitulé *Bilan et perspectives de l'Éducation Relative à l'Environnement au Québec*.

Ce projet avait pour objectif de dresser un portrait de la situation de l'éducation relative à l'environnement dans les différents secteurs d'interventions, formels et non formels, tout en dégagant quelques dynamiques régionales en matière d'ERE au Québec. Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons entrepris un processus de mobilisation par le biais d'une démarche de recherche collaborative.

Les résultats de l'étude ont été regroupés sous trois volets principaux : *Rétrospective — Situation actuelle — Perspectives d'avenir et pistes de développement*. Chaque section du rapport aborde ces trois volets de façon détaillée.

La section *Rétrospective* dresse un portrait général de l'évolution de l'ERE au Québec et présente quelques caractéristiques concernant son histoire sur le plan régional.

La section *Situation actuelle* présente les principaux groupes d'intervenants, les partenariats existants et les diverses conceptions véhiculées. Cette section traite également des voies d'intégration de l'ERE en milieu scolaire et des programmes d'études, de politique en matière d'ERE, de recherche dans ce domaine, du rôle des jeunes, du matériel et des programmes éducatifs développés, des principales thématiques abordées, des interventions auprès de la communauté, de la formation en ERE ainsi que la gestion et la diffusion de l'information. Finalement, les points forts et les points faibles de la situation actuelle sont dégagés.

Rattaché à la section *Situation actuelle*, un répertoire descriptif des regroupements d'organismes œuvrant en ERE est présenté dans un document annexé au rapport. Les regroupements qui y figurent sont les suivants : l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), le Comité interministériel en éducation relative à l'environnement (CIERE), le Réseau en ERE et le Réseau des Écoles vertes Brundtland de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP), le Réseau québécois des groupes écologiques (RQGE), l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), ENvironnement JEUnesse (ENJEU), le Centre d'éducation interculturelle et de coopération internationale (CEICI) et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCRE). L'objectif de ce répertoire est de permettre à quiconque de retracer, à partir de ces regroupements-clés, tout groupe d'acteurs faisant partie de leur réseau, de leur répertoire respectif.

La section *Perspective d'avenir et pistes de développement* pose un regard sur l'avenir de l'éducation relative à l'environnement au Québec et fait émerger des pistes de développement ; ces pistes pourront contribuer à favoriser et à orienter l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'ERE.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été effectuée selon une démarche collaborative de recherche ; elle a suscité la collaboration d'acteurs en ERE à différentes étapes de travail. Cette démarche méthodologique fut réalisée dans l'esprit de développer un processus de réflexion, d'échange et de mobilisation des intervenants dans le but d'identifier les enjeux de l'ERE et de dégager des pistes de développement. Les étapes de travail furent les suivantes :

- 1- Recherche bibliographique
- 2- Enquête auprès de répondants régionaux
- 3- Entretiens informels avec des personnes-clés
- 4- Panel d'échange avec des intervenants québécois
- 5- Lecture critique du rapport par des acteurs-clés

1- Recherche bibliographique

Étant donné les travaux déjà effectués dans ce domaine, une exploration des documents existants était essentielle à la réalisation du projet. La recherche bibliographique visait à repérer les études, recherches, répertoires, mémoires, articles et autres documents portant sur les différents aspects du développement de l'ERE au Québec dans le but de dresser un portrait global de la situation.

Cette recherche a été effectuée sur des réseaux informatiques, dont Internet et des banques de données pertinentes, accessibles en bibliothèques, soit ERIC et Badadug (UQAM). Les recherches sur réseaux informatiques ont surtout permis de repérer des monographies et des articles publiés dans des revues québécoises.

Ce sont les documents provenant des centres de documentation de divers organismes engagés en éducation relative à l'environnement qui se sont avérés les plus riches en informations. Les organismes consultés sont : l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et plus précisément son Programme d'éducation relative à l'environnement, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), le Comité interministériel en éducation relative à l'environnement (CIERE), le Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale (CEICI), le Centre de la montagne, ENvironnement JEUnesse (ENJEU), L'éducation au service de la Terre (LST) et le Club 2/3. Les centres de documentation de ces organismes ont fourni des mémoires (CEQ, AQPERE, ENJEU, Club 2/3), des études et des recherches (UQAM, AQPERE, MEF)¹, du matériel pédagogique (CEQ, CIERE, UQAM), des

Les recherches menées à l'UQAM par l'équipe de L. Sauvé, ainsi que de l'AQPERE (dirigées notamment par J. Robitaille) se sont avérées des ressources particulièrement pertinentes dans le cadre de la présente étude. Ces recherches synthétisent les points de vue de nombreux intervenants dans le domaine. En effet, dans une étude récente (Sauvé et coll. 1997) portant sur la situation de l'ERE à l'école secondaire par exemple, quatre sources de données ont été exploitées: des entrevues avec douze

répertoires (AQPERE, CIERE, UQAM, CEQ) et des documents généraux concernant l'ERE et diverses thématiques environnementales (UQAM, CEQ, AQPERE, Centre de la montagne, LST, CEICI, MEF, CIERE, ENJEU).

Une grille d'analyse a été élaborée afin de synthétiser et de regrouper en trois volets — *Rétrospective ; Situation actuelle ; Perspectives d'avenir et pistes de développement* —, les informations pertinentes contenues dans les divers documents. Bien qu'à priori la grille d'analyse présentait une série de thèmes pour chacun des volets, d'autres thèmes ont émergé suite aux lectures et ont été intégrés à la grille.

2- Enquête auprès de répondants régionaux

L'enquête était adressée à des répondants régionaux qui, de par leur trajectoire en ERE, pouvaient contribuer à compléter les informations concernant la rétrospective, la situation actuelle et les perspectives de l'ERE dans les régions. Les étapes associées à l'enquête furent les suivantes :

- Élaborer le questionnaire et le faire valider par des personnes ressources.
- À l'aide de personnes ressources, cibler des intervenants régionaux pouvant agir à titre de répondants. Les critères de sélection concernaient leur niveau d'implication en ERE dans leur région ainsi que leurs aptitudes à agir à titre de répondants compte tenu de leurs responsabilités.
- Contacter les 33 intervenants ciblés pour les informer des objectifs de cette démarche et solliciter leur collaboration.
- Faire parvenir le questionnaire aux 33 répondants (2-3 répondants dans chacune des 16 régions) et assurer le suivi.

Vingt-quatre questionnaires ont été remplis et renvoyés. Les informations ont été compilées et analysées ; elles ont été synthétisées compte tenu des trois volets développés dans la grille d'analyse. Bien que la grille d'analyse prévoyait une série de thèmes par volet, d'autres thèmes, émergés suite à l'analyse des questionnaires, y ont été intégrés, comme cela a été le cas pour la recherche bibliographique. En outre, il a été jugé pertinent de présenter les résultats de l'enquête en les intégrant à ceux de la recherche bibliographique afin d'alléger la structure du document (sauf pour la section I) et parce que les réponses reçues ne permettaient pas de présenter un portrait spécifique à chaque région. La liste des répondants régionaux est présentée en annexe.

3- Entretiens informels avec des personnes-clés

personnes-clés du domaine de l'ERE; une enquête exploratoire sous forme d'entrevues téléphoniques auprès de 79 enseignants et 21 animateurs du secondaire des diverses régions du Québec; une enquête exploratoire, sous forme d'un bref questionnaire posté aux directeurs des services éducatifs de chacune des 148 commissions scolaires du Québec; quatre mémoires portant sur l'ERE, déposés aux États généraux de l'éducation (1995-1996).

La cueillette d'information s'est étendue sur plusieurs mois et a donné lieu, à plusieurs reprises, à des entretiens informels avec des personnes-clés associées aux divers organismes contactés pour la recherche bibliographique. À cause de la diversité des milieux représentés, ces entretiens — téléphoniques — ont été très enrichissants. Réalisés en cours de recherche, selon les besoins, ils ont permis de compléter et de préciser un grand nombre d'informations.

4- Panel d'échange avec des intervenants québécois

Lors de la rencontre inter-réseaux des 4 et 5 avril, à laquelle prenaient part des représentants et membres de divers réseaux (les Écoles vertes Brundtland et le Réseau en ERE de la CEQ, l'AQPERE, le CEICI, ENJEU, le Club 2/3, le CIERE, LST), l'AQPERE en a profité pour enrichir la recherche entreprise en organisant un panel d'échange sur l'ERE.

Trois panellistes provenant respectivement d'une institution d'enseignement, d'un organisme environnemental et d'un organisme de coopération internationale, étaient invités à présenter brièvement leur point de vue sur la situation de l'ERE au Québec. Une trentaine d'intervenants de divers milieux (institutions d'enseignement, organismes environnementaux et de coopération internationale, ministères) ont participé aux échanges qui ont suivi.

Les présentations des panellistes et les échanges avec les participants ont contribué à identifier les besoins actuels, les perspectives d'avenir et des recommandations propres à favoriser le développement de l'ERE au Québec. Cette activité a servi à enrichir le bilan grâce aux différents points de vue exprimés. Un rapport de cette activité a été présenté en plénière inter-réseaux.

5- Lecture critique du rapport par des acteurs-clés

La collaboration de personnes-clés a été sollicitée afin d'effectuer une lecture «critique» du document avant le dépôt final. Ce comité était formé des personnes suivantes : Christiane Dinelle et Natacha Bherer (ENJEU), Monique Fitz-Back (CEQ), Marcel Lafleur (ERE Éducation), Nicole Lefebvre (MEF), Robert Litzler (AQPERE), Lucie Sauvé (UQAM). Cette étape visait à compléter les informations contenues dans le rapport.

Note Les informations figurant à l'intérieur de ce rapport proviennent de diverses sources : documents consultés lors de la recherche bibliographique, répondants régionaux rejoins par l'enquête, personnes-clés consultées lors de brefs entretiens téléphoniques, intervenants au panel d'échange. La structure du document présente ces informations de manière intégrée (sauf dans la section I). Ainsi, afin de s'y retrouver, la source de l'information est généralement mentionnée dans le texte (ex : Selon les répondants...), ou citée entre parenthèses. Par ailleurs, l'emploi du terme «intervenants» ou «acteurs», sans autre précision, réfère habituellement à l'ensemble des sources consultées.

SECTION I

RÉTROSPECTIVE

1.1 Portrait général²

1.1.1 Prémisses

Les progrès scientifiques et technologiques réalisés au cours des cinquante dernières années ont transformé notre mode de vie et façonné notre vision du monde. À l'aube du XXI^e siècle, un regard global et critique sur les conséquences de ce dit progrès et les tendances d'un développement dominé par les intérêts du capital, nous amène à considérer avec scepticisme cette tangente évolutive. La crise profonde que vit la société humaine, caractérisée par de grands problèmes socio-économiques et un endommagement parfois irréversible de l'environnement naturel, nous amène à chercher de nouvelles voies de développement et, à cet effet, une clarification et une modification des conceptions face à l'avenir nous semblent nécessaires. «Ce nouveau progrès dont il est question diffère de l'idée du progrès qui a dominé l'ère industrielle. Il ne sera possible que si nous apprenons à coopérer en développant d'une part, une nouvelle solidarité avec tout le genre humain et les générations à venir et, d'autre part, en réaffirmant nos liens fondamentaux à la biosphère. Pour parvenir à ces fins, la recherche d'une nouvelle éthique à la fois sociale, démocratique et écologique est donc essentielle.» (AQPERE et CEQ, 1995).

La crise économique, sociale et environnementale que nous traversons actuellement n'est pas attribuable à un manque de connaissances, de ressources ou d'aptitude à résoudre des problèmes, mais au fait que nous ne posons pas les bonnes questions. (...) ce qui nous fait défaut, c'est une éthique capable de nous inspirer et de nous orienter dans une nouvelle direction. Notre problème n'est pas un problème d'économie ; c'est le divorce entre l'économie et l'éthique. C'est cette éthique que nous devons découvrir, qui doit servir de fondement au développement et guider notre retour vers une société fondée sur des valeurs humaines et écologiques. (Nozick, 1995 : p.20)

«L'éducation représente un élément capital de toute stratégie visant à assurer un avenir viable. Elle joue un rôle essentiel à une modification de la représentation qu'ont les êtres humains du monde dans lequel ils vivent.» (AQPERE et CEQ, 1995). Selon l'UNESCO (1988), «(...) il n'existe pas de plus grande contribution ou d'éléments plus essentiels pour la stratégie environnementale à long terme pour un développement durable, respectueux de l'environnement (...) que l'éducation des générations suivantes en matière d'environnement».

Ce portrait général a été dégagé principalement à partir d'un ensemble de sources bibliographiques consultées.

1.1.2 Origines de l'ERE

Au Québec, bien que le concept d'éducation relative à l'environnement ait été développé au début des années 1970, ses origines remontent au siècle dernier avec la création de parcs naturels comme premiers lieux voués à l'éducation à l'environnement. «Du point de vue de l'éducation formelle, il importe de rappeler l'immense contribution du Frère Marie-Victorin et le travail d'organismes comme les Clubs 4-H, les Cercles des jeunes naturalistes, les premiers centres de la nature et les camps de vacances spécialisés en sciences naturelles, qui ont tracé la voie aux multiples organismes ayant poursuivi leur travail de pionniers.» (AQPERE, 1995). Mentionnons également La Société linnéenne du Québec qui œuvre depuis 1929 dans des projets de conservation, de protection et d'éducation, notamment en développant des programmes d'animation pour le grand public et le milieu scolaire.

Certaines personnes ont joué un rôle important dans le développement de l'éducation à l'environnement. «Par ses cours, ses conférences et surtout par ses nombreux articles sur le sujet, Michel Maldague a été un de ceux qui ont le plus contribué à faire connaître au Québec, cette forme d'éducation durant les années 1970 et au début des années 1980» (Cloutier, dans les Actes du colloque, 1990). D'autres précurseurs ont contribué à l'avancement de l'ERE par leur engagement et leur travail considérable dans ce domaine, dont Claude Villeneuve reconnu notamment en tant que vulgarisateur scientifique. De façon plus générale, nous ne pouvons omettre la contribution de Pierre Dansereau, écologiste et grand vulgarisateur scientifique.

L'évolution de l'éducation relative à l'environnement est intimement liée aux événements et aux préoccupations de la scène internationale. Le concept même d'éducation relative à l'environnement prend son envol vers la fin des années 1970 à la suite d'une série de conférences internationales dont la Conférence mondiale sur l'environnement de Stockholm (1972), la Charte de Belgrade (1975) et la Déclaration de Tbilissi (1976), ainsi qu'avec la mise sur pied du PIEE (Programme international d'éducation à l'environnement) de l'UNESCO.

L'éducation relative à l'environnement est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement. (UNESCO-PNUE, 1988)

Dès lors, les ministères québécois se préoccupent davantage des questions traitant d'éducation en matière d'environnement. Le ministère de l'Énergie et des Ressources crée le Service de l'éducation à la conservation et met en place son réseau de centres éducatifs forestiers. Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche profite à son tour de son réseau de parcs naturels pour favoriser l'éducation des visiteurs au milieu naturel. Grâce aux efforts d'André Beauchamps, le ministère de l'Environnement se donne un mandat d'éducation relative à l'environnement en

1978, en créant une Division de l'éducation et de la formation³. Enfin, le ministère de l'Éducation intègre timidement les considérations liées à l'environnement à certains de ces programmes d'études (principalement ceux de sciences au niveau secondaire) (selon AQPÈRE, 1995).

1.1.3 Évolution récente

D'abord restreint dans un cadre naturaliste, où l'ERE est surtout associée à la protection, la conservation et la préservation du milieu naturel, ce concept adopte une perspective plus globale dès le début des années 1980. Comme le mentionne une répondante de la région de Québec dans l'enquête régionale, «les premières initiatives en éducation à l'environnement visèrent davantage la prise de conscience, l'éveil à la beauté de la nature et à la nécessité de sa conservation. Par la suite, le discours des écologistes est devenu plus alarmiste, ainsi l'ERE fut davantage associée à des activités visant la dénonciation et la résolution des problèmes environnementaux.» À cette époque-là, on assiste à une importante prise de conscience face aux problèmes environnementaux causés par les activités humaines. Les préoccupations, d'abord associées à des problèmes environnementaux locaux, ont par la suite davantage été liées à des problèmes environnementaux d'ordre planétaire : pluies acides, effet de serre, amincissement de la couche d'ozone, raréfaction de l'eau potable, perte de la biodiversité. Certains problèmes environnementaux s'avèrent particulièrement préoccupants au Québec, notamment l'état de santé du fleuve Saint-Laurent, la gestion des déchets, l'impact des mégaprojets de centrale hydroélectrique, la qualité des forêts ainsi que la qualité du sol et celle de l'eau (affectée notamment par l'usage des pesticides en agriculture). Les groupes environnementaux œuvrant alors en éducation au milieu naturel, créent des liens entre les réalités socio-culturelles et le milieu naturel, et de nouveaux groupes préoccupés par des enjeux environnementaux prennent naissance. Les années 1980 sont particulièrement marquées par l'effervescence des organismes impliqués dans l'ERE ; c'est l'âge d'or des groupes environnementaux (selon AQPÈRE, 1995).

Au début des années 1980, les gouvernements fédéral et provincial comptaient de nombreux ministères et programmes venant en aide aux organismes environnementaux, ce qui a eu pour effet de favoriser leur naissance et leur croissance. Puis, vers la fin des années 1980, ce fut le début du désengagement des gouvernements. Le financement est devenu plus rare. Plusieurs organismes ont traversé des crises de développement, plusieurs ont fermé leur porte. (région de Montréal)

Il importe de souligner, une fois de plus, le rôle important que les groupes environnementaux ont joué dans le développement de l'ERE au Québec ; ce sont eux qui, essentiellement, ont porté ce mouvement. À titre d'exemples, le Centre de la montagne, créé en 1981, fut l'un des pionniers de l'ERE en milieu urbain ; ENvironnement JEUnesse (ENJEU), créé en 1979, a mobilisé les jeunes dans les diverses régions du Québec ; le Centre interdisciplinaire de recherche et

Claude Cloutier et Marcel Harnois y ont été des acteurs-clés.

d'application pour le développement d'une éducation en milieu de vie (Ciradem-Québec) a favorisé la réflexion concernant la pédagogie de l'ERE (1988-1994).

En 1987, à la suite de la publication du Rapport Brundtland intitulé *Notre avenir à tous*, le concept d'éducation relative à l'environnement est associé au concept de développement durable⁴. L'ERE devient un outil indispensable au développement responsable des sociétés humaines. Un rapprochement se produit alors entre les groupes préoccupés d'environnement et ceux préoccupés par les questions de paix, de justice, de coopération internationale, de développement communautaire, de santé, et par la condition des femmes et des autochtones.

C'est en 1979 que le premier colloque québécois sur l'ERE, organisé par le Conseil québécois de l'environnement, s'est tenu à Sherbrooke. En 1984, ENvironnement JEUnesse (ENJEU), en collaboration avec le Service à la collectivité de l'Université du Québec à Montréal, organisait un second colloque ayant pour thème *Des échanges pour un nouveau coffre à outils*.

À la fin des années 1980, une série d'événements mobilisateurs a également eu lieu au Québec. En 1987, la North American Association for Environmental Education (NAAEE), en collaboration avec l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP), tenait son 16^e congrès au Québec sous le titre *Point de mire de l'éducation relative à l'environnement, un élan vers le futur*. En 1989, un quatrième colloque se tenait à l'Université du Québec à Montréal dans le cadre du 57^e congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Ce colloque, organisé conjointement par le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) et l'Université du Québec à Montréal, permit de rassembler près de 150 personnes œuvrant en ERE au sein d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. L'acronyme ERE a été adopté, au Québec, lors de ce colloque. En 1991, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) organisait à son tour un colloque intitulé *Vers les États généraux de l'éducation et de la formation relative à l'environnement au Québec*. Plus d'une centaine d'intervenants étaient réunis afin de dresser un bilan de la situation de l'ERE au sein des milieux d'enseignement et de travail, de même que dans les lieux de loisirs et dans les foyers, et pour formuler des pistes de recommandations de nature à en favoriser le développement.

L'engagement de plusieurs intervenants-clés date du début des années 1990. L'AQPERE fut créée en 1990 ; les membres fondateurs étaient ENvironnement JEUnesse (ENJEU), le Centre de la montagne, le Centre interdisciplinaire de recherche et d'application pour le développement d'une

Le rapport Brundtland intitulé *Notre avenir à tous* définit le développement durable comme étant un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à subvenir à leurs besoins. Le développement durable est un concept controversé. Selon Nozick (1995), «Les difficultés surgissent quand nous examinons les interprétations et les approches divergentes du développement durable. (...) En fait, le terme «durable» a un sens très variable, du plus conservateur au plus radical, selon le contexte. Ces diverses interprétations ont le défaut de provenir des grandes organisations centralisatrices qui sont les premières responsables de la détérioration de l'environnement et des inégalités sociales.» (Nozick, 1995: p.33).

éducation en milieu de vie (Ciradem-Québec), le Parc Marie-Victorin et le groupe de recherche sur la pédagogie de projets interdisciplinaires et l'éducation relative à l'environnement (PPIERE-UQAM). L'AQPERE regroupe autant des individus que des organismes, et assure la promotion de l'ERE en offrant aux intervenants un lieu d'échange et de concertation, en diffusant de l'information en ERE et en représentant les intérêts de ses membres dans tous les dossiers concernés. Nous nous devons de souligner ici l'engagement de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) dans la promotion de l'ERE à l'école primaire et secondaire et en particulier le rôle dynamique de Monique Fitz-Back. En 1990, suite à un important effort de concertation, la Centrale syndicale publiait, sous forme de guide pédagogique, un ouvrage collectif intitulé *Ensemble, récupérons notre planète*. Ce projet était réalisé en collaboration avec des organismes environnementaux et les membres du Fonds Éducation-Récupération-Recyclage-Réemploi (FERRR) créé en 1986 et qui devint, en 1991, le Fonds d'éducation relative à l'environnement (FERE). C'est en 1994 que ce Fonds intégra officiellement le concept de développement durable. Dans les dernières années, les membres du conseil exécutif du FERE étaient la CEQ, l'AQPERE, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) et enfin Recyc-Québec, principal partenaire financier. La mission du FERE consistait à coordonner les interventions des organismes concernés et à rechercher les ressources nécessaires au support des projets d'éducation relative à l'environnement. Par ailleurs, depuis 1990, la CEQ anime un important réseau qui regroupe des responsables locaux, des organisations non-gouvernementales qui œuvrent en environnement, en développement et en coopération internationale et des représentants de ministères. En 1994, en collaboration avec le FERE et Recyc-Québec, la centrale mettait sur pied un projet innovateur, celui des Écoles vertes Brundtland (EVB). À noter également, la création, en 1991, du Comité interministériel en éducation relative à l'environnement (CIERE) relevant de quatre ministères : le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), le ministère des Ressources naturelles (MRN) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Ce comité a pour mandat de promouvoir le développement de l'ERE, de favoriser la concertation et la collaboration des ministères concernés ainsi que la coordination de leurs interventions.

D'autres éléments importants ont également marqué le développement de l'ERE au Québec. En effet, vers le milieu des années 1980, on assiste notamment à l'apparition de consultants privés en ERE et, par ailleurs, du matériel et des programmes éducatifs sont développés par les organismes non gouvernementaux, pour le milieu scolaire. En outre, plusieurs équipements publics importants sont apparus au cours des années 1990 : le Biodôme, l'Insectarium, la Biosphère et, dernièrement, la Maison de l'arbre. La sensibilisation par les médias s'est également accrue avec la production de nouvelles émissions de télévision et de revues traitant d'environnement.

En 1992, à Rio, le Sommet de la Terre insuffle une nouvelle dynamique à l'éducation relative à l'environnement alors associée aux préoccupations liées au développement durable. Dans les mois précédant cet événement, cette nouvelle association se concrétise par la formation d'un groupe de travail québécois de préparation au Sommet de Rio. Les préparatifs, intenses, ont mené à une nouvelle réflexion à l'égard du développement. De nouveaux liens se sont tissés, une

nouvelle solidarité est née. Désormais, le rapport entre développement socio-économique, environnement et qualité de vie est bien établi. Par ailleurs, le Traité des ONG, issu du Forum global qui s'est tenu en marge du Sommet de Rio, associe l'ERE à l'éducation pour le développement de sociétés viables et à une responsabilité globale.

Quelques mois plus tard, lors d'une rencontre à Toronto (Eco Ed), l'Unesco propose une refonte de l'éducation pour le développement durable. Enfin, lors de l'Écosommet, tenu en 1996 à Montréal, l'ERE a été reconnue comme un outil essentiel et comme élément prioritaire du développement durable.

Soulignons également le travail de Lucie Sauvé, première docteure au Québec en éducation relative à l'environnement, qui poursuit des recherches intensives en ERE et supervise de nombreuses recherches de maîtrise et de doctorat dans ce domaine. Grâce à ses efforts, un programme court de 2e cycle vient d'être créé à l'Université du Québec à Montréal pour la formation d'animateurs pédagogiques en éducation relative à l'environnement.

1.1.4 Principales difficultés

Au cours des vingt-cinq dernières années, l'éducation relative à l'environnement a été intégrée à divers milieux, tant dans les lieux d'éducation formelle, plus particulièrement dans les écoles primaires et secondaires, qu'en milieu de travail ou de loisirs et au sein des communautés. Bien que ces efforts d'intégration aient porté fruit, plusieurs difficultés ont limité le développement de l'ERE⁵ :

- insuffisance des ressources financières, humaines et matérielles ;
- manque de reconnaissance officielle de l'ERE, notamment dans les programmes d'études ;
- manque de formation initiale en ERE et manque d'encadrement et de suivi des actions en formation continue ;
- problèmes de gestion de l'information et manque d'implication de la part des médias ;
- manque de concertation entre les divers intervenants ;
- surcharge des programmes d'études et manque de temps chez les intervenants du milieu scolaire.

Par ailleurs, récemment associés à l'éducation relative à l'environnement, le concept de développement durable et d'autres dimensions de l'éducation contemporaine comme l'éducation à la paix et aux droits humains, l'éducation interculturelle et l'éducation à la santé, compliquent notre compréhension de l'ERE. «La démarche de clarification et d'intégration des objectifs de

Ces difficultés ont été rapportées dans les actes du colloque *Vers les États généraux de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement* (AQPERE, 1992) et dans la recherche publiée en 1990 présentant un premier bilan de la situation de l'ERE à l'école québécoise (Robitaille et Sauvé, 1990, sous la direction de Cloutier).

chacune de ces préoccupations éducatives commence à peine. Pour l'instant, c'est une véritable tour de Babel! Et cela ne facilite pas la concertation et l'harmonisation des interventions.» (Sauvé, dans *L'ENJEU*, 1996).

1.2 Historique de l'ERE dans les régions du Québec

1.2.1 Les 16 régions du Québec

Dans un premier temps, il semble pertinent de présenter brièvement les 16 régions du Québec. Le tableau qui suit apporte quelques informations sur ces régions : population, superficie, densité, principaux domaines d'activités économiques. La répartition des 16 régions administratives du Québec est présentée en annexe.

Tableau 1.1 Régions administratives du Québec

Région	Popula- tion	Superficie (km ²)	Densité (hab/km ²)	Principaux domaines d'activités économiques
01 Bas-Saint-Laurent	210 834	22 383, 61	9,55	Agriculture, exploitation des forêts, industrie manufacturière (notamment la transformation des ressources agricoles et forestières) et services commerciaux.
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	285 457	103 913, 36	2,75	Exploitation des ressources forestières, agricoles et fauniques, hydroélectricité et industrie manufacturière (notamment les pâtes et papier, le bois, l'aluminium, l'agro-alimentaire).
03 Québec	586 306	19 285, 71	30,4	Activités du secteur tertiaire (administration publique, sièges sociaux de compagnies d'assurances et succursales d'institutions financières, tourisme, recherche, enseignement universitaire).
04 Mauricie-Bois-Francs	453 813	46 804, 25	9,7	Exploitation des ressources forestières et agricoles, hydroélectricité et industrie manufacturière (notamment dans les secteurs suivants : pâtes et papier, meuble, textile, produits chimiques et métallurgiques).
05 Estrie	257 755	10 112, 59	25,49	Exploitation forestière, agriculture et industrie manufacturière (notamment dans les secteurs suivants : textile, vêtement, cuir).

06 Montréal	1 752 582	500	3505,16	Industrie manufacturière (notamment dans les secteurs suivants : vêtement, produits électriques et électroniques, imprimerie et édition, aliments et boissons, produits métalliques, équipement de transport, produits chimiques et textile), et les activités du secteur tertiaire (sièges sociaux de plusieurs grandes entreprises, centres de recherche et de développement).
07 Outaouais	256 795	32 889, 98	7,81	Exploitation forestière, agriculture, industrie manufacturière (notamment dans les secteurs suivants : bois, pâtes et papier, aliments et boissons, imprimerie et édition, produits électriques) et tourisme.
08 Abitibi-Témiscamingue	146 770	64 771, 43	2,27	Exploitation forestière et minière, et agriculture.
09 Côte-Nord	104 598	299 368, 60	0,35	Exploitation forestière et minière, hydroélectricité, pêche et industrie manufacturière (notamment les pâtes et papier, les scieries, l'aluminerie).
10 Nord-du-Québec	36 112	840 178, 09	0,04	Activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage, exploitation des ressources forestières et minières, hydroélectricité.
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	112 455	20 445, 74	5,5	Exploitation des ressources et transformation : pêche, forêt, agriculture et mines, et activités touristiques.
12 Chaudière-Appalaches	356 768	15 031, 92	23,73	Agriculture, exploitation minière et forestière, et industrie manufacturière (notamment dans les secteurs suivants : bois, aliments, vêtement, meuble, matériel de transport, produits métalliques, produits minéraux non métalliques).
13 Laval	284 164	245, 40	1157,96	Agriculture, exploitation minière, activités du secteur tertiaire, activités manufacturières (notamment dans les secteurs suivants : produits métalliques, aliments et boissons, imprimerie et édition, meuble).
14 Lanaudière	279 014	13 458, 26	20,73	Agriculture et exploitation forestière, industrie manufacturière (notamment dans les secteurs suivants : aliments et boissons, vêtement, bois).

15 Laurentides	320 701	21 572, 89	14,87	Agriculture, exploitation forestière, industrie manufacturière (notamment dans le secteur suivant : matériel de transport) et le tourisme.
16 Montérégie	1 096 282	11 058, 63	99,13	Agriculture, industrie manufacturière (notamment dans les secteurs suivants : aliments et boissons, métaux primaires, matériel de transport), la recherche et le développement.

(Données tirées de : *Les Régions administratives du Québec*, Les publications du Québec, 1990)

1.2.2 Étapes et périodes significatives

Le portrait des régions, quant au développement de l'ERE, correspond au portrait général dégagé précédemment. Les répondants aux enquêtes confirment les grandes étapes associées à l'évolution historique de l'ERE au Québec. Selon l'enquête menée dans les régions, les initiatives pionnières en matière d'ERE ont été prises par des organismes locaux qui, dans la plupart des régions, sont apparus au début des années 1980. Leurs interventions étaient très isolées et concernaient alors des problématiques environnementales locales, la plupart du temps liées aux activités de développement économique du milieu. Certaines régions (dont Montréal, Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Estrie et Laval) ont vu leurs actions en ERE se multiplier assez rapidement et les organismes environnementaux, bénéficiant alors suffisamment de programmes d'aide gouvernementale, ont développé des programmes éducatifs. Par ailleurs, au cours des années 1980, plusieurs municipalités ont commencé à se préoccuper de recyclage et de récupération et puis, vers les années 1990, sont apparus les programmes municipaux de collecte sélective et de compostage. Depuis le début des années 1990, il s'est également développé dans les différentes régions un noyau d'acteurs engagés en ERE en milieu scolaire.

Le développement des divers champs d'intervention en ERE a été plutôt hétéroclite, peu structuré et, par voie de conséquence, difficile à prévoir. Selon un répondant de la région de la Montérégie, «les divers champs d'intervention se développent en fonction de trois facteurs : la motivation des intervenants, leur expertise et la disponibilité de fonds pour réaliser des activités d'éducation.» Certains ajoutent à cette liste, la volonté politique en matière d'ERE, les orientations choisies, et l'esprit innovateur des acteurs. L'engagement et le travail acharné d'acteurs-clés reconnus, notamment ENvironnement JEUnesse et le Réseau en ERE de la CEQ (dont les actions : campagne de sensibilisation, production de matériel éducatif, colloques et rencontres régionales et nationales, ont une portée nationale et un effet multiplicateur), ont également joué un rôle déterminant dans la façon dont se sont développés les divers champs d'interventions, particulièrement en ce qui a trait au milieu scolaire.

Quelques régions semblent présenter un dynamisme moindre en matière d'ERE. En Abitibi-Témiscamingue, par exemple, un répondant qualifie, entre autres, cette région de «Tiers monde»

du Québec... «Les préoccupations environnementales sont laissées de côté au dépend de préoccupations économiques.» L'ERE y a tout de même fait une percée dans le milieu scolaire au cours des dernières années. Dans d'autres régions, comme la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord, le développement de l'ERE semble souffrir d'un effet d'isolement ; les interventions d'éducation à l'environnement au sein des communautés, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets, semblent ponctuelles et marginalisées. Dans le milieu scolaire toutefois, la coordination et les réalisations en ERE sont de plus en plus probantes.

La région du Nord-du-Québec, quant à elle, présente un portrait assez différent. Comme le mentionne le répondant régional, elle couvre près des 2/3 de la superficie totale du Québec et est composée à la fois de populations inuit, cris, naskapis et blanches ayant des cultures et des langues différentes, des coutumes et des besoins variés. Les réalités physiques (rigueur du climat, localisation des communautés), biologiques (ressources fauniques accessibles), sociales (mode de vie et croyances) et par conséquent environnementales, diffèrent considérablement à l'intérieur même de la région. Une particularité commune caractérise toutefois ces populations nordiques. En effet, en raison de l'absence d'agglomérations urbaines, ces communautés entretiennent une relation étroite et permanente avec l'environnement naturel. C'est ainsi qu'au cours des siècles, elles ont développé une culture particulière d'éducation à l'environnement. Cette culture se présente sous la forme d'un savoir traditionnel, transmis de génération en génération, et associé à un mode de vie justement façonné par cette relation intime avec le milieu naturel. Considérant cette particularité, l'ERE dans cette région représente une richesse négligée.

SECTION II

SITUATION ACTUELLE

2.1 Principaux groupes d'intervenants

D'après l'enquête réalisée en région, les groupes d'intervenants les plus impliqués en éducation relative à l'environnement sont les institutions d'enseignement (principalement les écoles primaires et secondaires), les organismes sans but lucratif œuvrant en milieu scolaire et au sein des communautés dans les domaines de l'environnement et de la coopération internationale, les instances gouvernementales, les syndicats régionaux de l'enseignement et la Centrale de l'enseignement du Québec. On trouve également, parmi ces groupes d'intervenants, l'entreprise privée (dont l'implication, moins significative, semble toutefois s'accroître), les sociétés d'État (principalement Recyc-Québec) et les médias.

2.1.1 Les institutions d'enseignement

«Les institutions d'enseignement primaire et secondaire sont, depuis quelques années, des milieux hautement dynamiques dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement. Elles constituent le public privilégié de la majorité des intervenants du domaine dont les groupes environnementaux, les gouvernements, la Centrale de l'enseignement du Québec et les sociétés d'État» (AQPERE, 1995). L'entreprise privée semble également s'intéresser de plus en plus à cette clientèle.

Plus de 300 écoles ont déjà obtenu le statut d'École verte Brundtland octroyé par la Centrale de l'enseignement du Québec et Recyc-Québec. «Pour obtenir ou renouveler son statut École verte Brundtland (EVB), un établissement scolaire doit manifester une volonté concrète de mener, sur une base continue, des actions mesurables et continues pour la protection de l'environnement et pour la promotion du développement durable.» (CEQ et Recyc-Québec, 1996).

Une étude récente (Sauvé et coll. 1997), portant sur la situation de l'ERE à l'école secondaire a permis de dénombrer plus de 400 enseignants et animateurs engagés en ERE. Quelques écoles se sont même dotées de voies spécialisées intégrant des préoccupations d'ERE. À titre d'exemples, mentionnons l'École Hormidas-Gamelin (Commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre) qui offre une voie interdisciplinaire Art et ERE (ART'ERE), et l'École Sacré-Coeur (Commission scolaire des Laurentides) qui a développé un programme Nature-Études axé sur l'environnement et le plein air.

Selon l'étude de Sauvé (1997), quelques commissions scolaires se sont dotées d'une politique en matière d'environnement, notamment les commissions scolaires Miguasha, Lac-Saint-Jean, La Mitis ; plusieurs ont également mis sur pied un comité environnemental ; d'autres favorisent

l'implantation de Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) et des Écoles vertes Brundtland.

«Les institutions d'enseignement collégial⁶ jouent aussi un rôle important dans le domaine en assurant d'une part une formation en environnement dans certains programmes d'enseignement et d'autre part, en servant de cadre à des interventions éducatives en environnement amorcées la plupart du temps par des groupes environnementaux formés au sein même des collèges» (AQPERE, 1995). Soulignons le cas du Collège de Rosemont qui, depuis plusieurs années, affirme et affiche sa préoccupation pour la qualité de l'environnement (bacs de recyclage, centre de compostage des déchets de table, aménagement paysager, projets étudiants environnementaux). Sous l'initiative de Robert Litzler, les nombreuses réalisations de son groupe environnemental (SOPECOR), ont mis le collège à l'avant-scène de l'environnement et, en 1996, ont mené à l'adoption d'une politique en matière d'ERE et de développement durable. Le collège offre également, à l'éducation permanente, un programme de formation technique dans le domaine de l'environnement.

Au niveau universitaire, de récents développements ont eu lieu. L'Université du Québec à Montréal (UQAM) offre depuis cette année un programme court de 2^e cycle pour la formation d'intervenants du milieu scolaire et communautaire. Deux cours du baccalauréat en enseignement au secondaire de l'UQAM (concentration sciences) intègrent la préoccupation de l'ERE. Cette dimension peut également être développée à l'intérieur d'un cours-projet en fin de programme du baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire. Par ailleurs, près d'une trentaine d'étudiants ont entrepris ou terminé des recherches en ERE dans le cadre d'un programme de maîtrise ou de doctorat en éducation ou en sciences de l'environnement. Au niveau de la maîtrise en sciences de l'environnement et du doctorat en sciences de l'éducation, certains stages abordent également divers aspects de l'ERE. Enfin, une équipe de recherche y est particulièrement active et un centre de documentation, spécialisé en ERE, se développe à l'UQAM. L'Université Laval encadre également des recherches de maîtrise et de doctorat en éducation, spécialisées en ERE ; six étudiants poursuivent actuellement leurs études dans ce domaine et quelques professeurs mènent des activités de recherche en ce sens⁷. Par ailleurs, quatre universités québécoises (Université Laval, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université de Sherbrooke) font partie du projet *Éducation dans une perspective planétaire* qui intègre l'ERE dans la perspective d'une éducation globale⁸. Des professeurs rattachés à ces universités ont formé un groupe de réflexion et tentent de sensibiliser les enseignants universitaires à cette dimension éducative, notamment par le biais de conférences. Un répertoire de la recherche québécoise en ERE est actuellement en préparation pour le forum *Planète'ERE*. Il sera possible d'y trouver une information plus complète.

Pré-universitaire

Lucie Samson-Turcotte a été l'initiatrice du développement d'une concentration en ERE à la maîtrise en didactique à l'Université Laval.

Fabienne Desroches en est la directrice générale.

2.1.2 Les organismes sans but lucratif

Il s'agit de groupes d'intervenants qui œuvrent dans les domaines de l'environnement et de la coopération internationale en milieu scolaire et au sein des communautés. Une étude menée par l'AQPERE (1995)⁹ a permis de répertorier 250 groupes impliqués en ERE ; ce répertoire est disponible auprès de l'AQPERE. Parmi ces groupes, certains sont reconnus comme organismes nationaux, notamment l'AQPERE, ENvironnement JEUnesse, le Réseau québécois des groupes écologiques (RQGE), l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP), la Société linnéenne du Québec, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) et Les cercles des jeunes naturalistes. Le tableau suivant présente sommairement ces organismes nationaux impliqués en ERE.

Tableau 2.1 Principaux organismes nationaux impliqués en ERE

Organisme	Mission	Types d'activités
AQPERE (Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement)	Promouvoir le développement de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement et au développement durable.	Représentation, carrefour d'échanges, information.
ENJEU (ENvironnement JEUnesse)	Soutenir l'action des groupes de jeunes intervenants en environnement ; coordonner des campagnes nationales de sensibilisation et d'actions ; favoriser les échanges entre les jeunes.	Campagne de sensibilisation et d'action dans les écoles secondaires et collégiales, représentation, information.
RQGE (Réseau québécois des groupes écologiques)	Favoriser le regroupement des organismes intéressés à la protection de l'environnement et à l'émergence d'une société écologique ; faciliter les échanges entre les groupes.	Diffusion de l'information, concertation et représentation.
AQIP (Association québécoise d'interprétation du patrimoine)	Promouvoir l'interprétation du patrimoine ; rassembler les acteurs, favoriser leur formation et leur perfectionnement ; diffuser l'information, favoriser le partenariat.	Formation, gestion de l'information.

Sous la responsabilité de Jean Robitaille.

Organisme	Mission	Types d'activités
La Société linnéenne du Québec	Susciter et soutenir l'intérêt pour la vulgarisation des sciences naturelles ; réaliser et diffuser des outils et des activités d'éducation et de formation relatives à l'environnement ; promouvoir le concept et la philosophie du développement durable ; contribuer à la sauvegarde du patrimoine naturel.	Production d'outils pédagogiques pour le milieu scolaire et élaboration de programmes éducatifs, formation et information.
UQCN (Union québécoise pour la conservation de la nature)	Appuyer par ses activités les objectifs principaux de la Stratégie mondiale de la conservation.	Représentation, informations, carrefour d'échanges.
Les cercles des jeunes naturalistes	Éveiller les jeunes à la découverte et à l'interprétation de la nature par les sciences naturelles ; développer chez les jeunes l'esprit d'observation, le sens critique, l'habileté à prendre des initiatives et à communiquer au sein d'un groupe ; sensibiliser les jeunes aux problèmes environnementaux et les encourager à protéger et à embellir leur milieu.	Activités d'éveil à la nature, d'observation, de recherche et de protection du milieu naturel.

(Inspiré du *Guide québécois des ressources en éducation et en formation relatives à l'environnement et au développement durable*, AQPERE, 1995)

Par ailleurs, des organismes impliqués dans le domaine de la coopération internationale, notamment le Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale (CEICI), le Club 2/3, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et le Plan Nagua, intègrent davantage l'environnement à leurs préoccupations éducatives, principalement depuis la Conférence de Rio (1992), ayant adopté le concept du développement durable. Le tableau suivant apporte quelques informations sur les organismes ci-haut mentionnés, mais il est à noter qu'un répertoire, produit en 1995 par l'AQPERE, dresse une liste beaucoup plus exhaustive, comprenant les organismes de coopération internationale.

Tableau 2.2 Principaux organismes de coopération internationale impliqués en ERE

Organisme	Mission	Types d'activités
CEICI (Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale)	Sensibiliser le personnel éducatif à la problématique du développement, à la compréhension internationale et à l'éducation interculturelle.	Mise en place d'un réseau de multiplicateurs régionaux.
Club 2/3	Favoriser l'interdépendance mondiale ; promouvoir le concept de citoyen du monde et le développement durable.	Concours de jouets, Marche 2/3 et appui pédagogique.
AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale)	Soutenir le travail de ses membres et permettre leur développement ; favoriser la coordination des actions ; représenter les organismes de coopération internationale.	Représentation, information, concertation.
Plan Nagua	Sensibiliser la population aux réalités des pays en développement afin de promouvoir plus de justice et de solidarité entre le Nord et le Sud ; conscientiser la population à sa capacité d'agir collectivement ; favoriser une meilleure compréhension des enjeux reliés au développement humain durable.	Production d'outils pédagogiques et animation en milieu scolaire.

(Inspiré du *Guide québécois des ressources en éducation et en formation relatives à l'environnement et au développement durable*, AQPERE, 1995)

Dans chacune des régions du Québec (sauf le Nord-du-Québec), les conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont pour mandat de contribuer au développement d'une vision régionale de l'environnement et du développement durable et de favoriser la concertation de l'ensemble des intervenants régionaux en ces matières. Quelques CRE existent déjà depuis plusieurs années, comme le Conseil régional de l'environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le premier à avoir vu le jour il y a de cela près de vingt-cinq ans. Selon la politique de reconnaissance et de financement des conseils régionaux de l'environnement du ministère de l'Environnement (MEF)¹⁰, les conseils d'administration des CRE doivent être composés d'au moins 50% de représentants d'organismes non-gouvernementaux œuvrant dans le domaine de l'environnement ; de plus, ils doivent tendre vers un équilibre quant à la représentativité des catégories suivantes : organismes environnementaux sans but lucratif, gouvernements locaux, corps privés ou citoyens à titre individuel (individus, syndicat, entreprise, association professionnelle) et autres entités

Ces structures régionales bénéficient d'un montant statutaire du ministère de l'Environnement du Québec.

para-publiques (cégeps, commissions scolaires, centres locaux de services communautaires). Par leur mandat, ces conseils régionaux seront amenés à jouer un rôle de plus en plus important en matière d'ERE, notamment en ce qui a trait à la concertation des intervenants concernés et à la diffusion de l'information à même les régions. Bien qu'elle soit assez récente, l'implication de certains CRE en ERE apparaît déjà comme étant considérable.

2.1.3 Les syndicats

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) représente un intervenant important en matière d'éducation relative à l'environnement dans une perspective de développement durable. Il s'agit de la principale centrale syndicale impliquée. Cette organisation, fondée en 1946, œuvre principalement dans le secteur de l'éducation et s'intéresse à tous les grands débats qui concernent la société québécoise. *Ensemble récupérons notre planète, Des watts entre les deux oreilles* et, plus récemment (en collaboration avec les consultants d'ERE Éducation) *Terre comprise* font partie du matériel pédagogique produit par la CEQ, qui est également responsable, depuis 1994, du projet École verte Brundtland (EVB), financé par Recyc-Québec. «Le projet *École verte Brundtland* (EVB) est devenu un mouvement solidaire de jeunes et d'adultes ainsi qu'une force de transformation sociale en vue de favoriser la conservation des ressources et la promotion du développement durable à l'école, dans une communauté et dans la société en général.» (CEQ et Recyc-Québec, 1996). Ce projet est appuyé par un réseau de plus de 200 personnes membres de la CEQ, des ministères et des organismes non gouvernementaux (ONG) des diverses régions du Québec, dont plusieurs représentants des syndicats régionaux des professionnels de l'enseignement engagés dans leur milieu, d'enseignants et de personnel de soutien. «Le réseau constitue un carrefour très important de multiplicatrices et de multiplicateurs dont l'expertise et l'engagement permet de stimuler et de soutenir l'action en matière d'éducation relative à l'environnement et au développement durable sur le terrain.» (AQPERE et CEQ, 1995). Les actions supervisées par la CEQ en milieu scolaire s'inspirent de la pédagogie de conscientisation qui amène obligatoirement jeunes et adultes à transformer la réalité. C'est ainsi que, petit à petit, les jeunes apprennent à devenir des citoyens responsables en matière d'ERE dans une perspective de développement durable.

2.1.4 Les gouvernements

Plusieurs répondants rejoints par l'enquête régionale nous ont fait part d'initiatives municipales. En effet, certaines municipalités interviennent à titre de partenaires financiers dans différents projets ; à titre d'exemple, le projet des Éco-Quartiers à Montréal mis sur pied en avril 1995 par la Ville de Montréal. L'action environnementale des Éco-Quartiers (il en existe une cinquantaine) recoupe trois axes d'intervention : la propreté, l'embellissement et le recyclage ; à cet effet, l'ERE représente un moyen privilégié d'intervention. Par ailleurs, le réseau Ville et village en santé regroupe plus de 116 municipalités engagées dans des actions visant l'amélioration de la qualité de vie du milieu ; certaines d'entre elles intègrent l'ERE à leurs interventions. Les municipalités interviennent également par la création de programmes de récupération et de

recyclage¹¹ ainsi que de collecte sélective. Actuellement, 901 municipalités¹² ont développé un programme de collecte sélective, desservant au total une population de 5 602 944 habitants, soit 77,7% de la population de la province. Selon le rapport de la Commission sur la gestion des matières résiduelles déposé en décembre 1996, «les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation constituent un point d'appui essentiel au succès d'une politique de gestion des matières résiduelles¹³» (BAPE, 1997). Les municipalités ont donc indéniablement un rôle important à jouer à cet effet.

Certaines municipalités ont élaboré des programmes de sensibilisation et d'éducation de la population dans des parcs locaux et régionaux. La Communauté urbaine de Montréal (CUM), par exemple, a développé un réseau de 9 parcs-nature dont la mission est de conserver, mettre en valeur et rendre accessible le patrimoine naturel et culturel au profit des générations actuelles et futures. L'éducation à l'environnement est l'approche privilégiée par la CUM pour assurer la conservation et le respect du milieu naturel ; des activités éducatives (causeries, ateliers, expositions, stages d'observation et excursions guidées) ont lieu dans chacun des parcs-nature afin de sensibiliser les visiteurs (groupes scolaires, aînés et grand public) à la conservation du patrimoine naturel et culturel. Par ailleurs, la Ville de Montréal a mis sur pied quelques infrastructures muséales considérées comme des lieux importants d'éducation à l'environnement. «Évoluant de son rôle traditionnel de mémoire collective, le musée devient un outil d'éducation privilégié pour le public et le milieu scolaire.» (Richard, 1994 selon Davallon et coll. 1992). Le tableau suivant présente brièvement les cinq musées qui ont une préoccupation d'ERE.

Tableau 2.3 Musées relevant de la Ville de Montréal qui ont une préoccupation d'ERE

Musée	Principales thématiques	Public cible
Biodôme	Écosystèmes, écologie, environnement, conservation, développement durable.	Grand public et groupes scolaires.
Pointe à Callière	Conservation du patrimoine, hygiène publique, pollution, évolution du milieu de vie.	Principalement les écoles secondaires.
Jardin botanique	Divers aspects concernant la botanique.	Grand public et groupes scolaires.

Un répertoire québécois des récupérateurs et des recycleurs est disponible auprès de Recyc-Québec. Ce répertoire énumère les principaux récupérateurs; toutefois, tous n'y figurent pas car le marché est très variable.

La liste de ces municipalités est disponible auprès de Collecte sélective Québec.

Cette politique prévoit, d'ici l'an 2000, une réduction de 50% du volume des résidus solides acheminés aux lieux d'élimination.

Insectarium	Divers aspects concernant la vie des insectes.	Grand public et groupes scolaires.
Planétarium	Divers aspects concernant l'astronomie.	Groupes scolaires et grand public.

Au niveau provincial, divers ministères sont impliqués en ERE : le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), le ministère des Ressources naturelles (MRN) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le MEQ assure la promotion de l'éducation relative à l'environnement dans les divers réseaux scolaires par le biais des politiques éducatives, des programmes d'études destinés aux élèves et des programmes de formation du personnel enseignant. Le MEF produit du matériel pédagogique en ERE pour le milieu scolaire et intègre l'éducation relative à l'environnement aux activités d'interprétation de son réseau de parcs provinciaux (dont la répartition est présentée en annexe). De plus, à l'occasion de la refonte du programme de soutien financier de ce ministère, une enveloppe a été destinée aux projets relatifs à l'ERE initiés par les groupes classes. Les actions éducatives (notamment la production de matériel pédagogique) du MRN sont destinées quant à elles à soutenir les enseignants dans l'atteinte des objectifs des programmes d'études s'appliquant aux connaissances et à la mise en valeur des ressources naturelles dans un contexte de développement durable. Enfin, le MAPAQ offre des sessions de formation à son personnel ainsi qu'aux agriculteurs, tout en développant des outils pédagogiques pour le milieu scolaire et en s'assurant de l'intégration du concept de développement durable aux programmes agricoles offerts aux niveaux secondaire et collégial.

Le Comité interministériel en éducation relative à l'environnement (CIERE), créé en 1991, regroupe des représentants du MEQ, du MEF, du MRN et depuis peu du MAPAQ. Les objectifs du CIERE sont les suivants : «poursuivre et intensifier la collaboration entre les ministères concernés par l'éducation relative à l'environnement ; assurer une plus grande harmonisation et coordination des interventions gouvernementales dans le domaine ; favoriser son développement auprès des ordres d'enseignement et des organismes impliqués ; collaborer avec d'autres organismes à la réalisation de projets en éducation relative à l'environnement.» (CIERE, 1995). Le CIERE a notamment élaboré un énoncé d'orientations pédagogiques et produit du matériel de soutien pour les enseignants du primaire. La mise en œuvre de ce matériel pédagogique se fait par le biais d'un programme de perfectionnement offert par des équipes régionales. La gestion de ce perfectionnement a été déléguée à la Centrale de l'enseignement du Québec en mars 1997.

Au niveau fédéral, Environnement Canada apparaît comme le principal intervenant dans le domaine de l'ERE. «Le Plan vert d'Environnement Canada a été, pendant quelques années, le fer de lance de l'action fédérale» (AQPERE, 1995). D'autres programmes importants sont mis en œuvre par cet organisme et ses partenaires, dont le *Plan d'action Saint-Laurent* (1988-1993) et *Saint-Laurent Vision 2000* (1994-1998), et enfin le programme *Écocivisme*. Par ailleurs, il y a le réseau des parcs nationaux de Parc Canada (quatre au Québec, dont un de juridiction fédérale-provinciale), où se tiennent des activités éducatives qui intègrent une préoccupation d'ERE.

2.1.5 Les entreprises privées

D'après l'enquête en régions, l'entreprise privée est de plus en plus impliquée dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement. La sensibilisation et la formation des employés en matière d'environnement représente un moyen privilégié par les entreprises pour atteindre certaines normes environnementales. En effet, la norme ISO (International organization for standardization), forme d'accréditation reconnue à l'échelle internationale, définit des critères auxquels les compagnies doivent se soumettre pour accéder au marché international ; ISO 9001, 9002 et 9003 sont associés à la qualité du produit alors que ISO 14000 correspond à des exigences environnementales. Afin d'intégrer ces normes, les compagnies doivent donc se doter de politiques, de moyens (comme la formation des employés) et d'un processus d'évaluation.

En plus d'offrir à leurs employés des sessions de formation en environnement adaptées aux besoins spécifiques du milieu de travail, quelques entreprises interviennent dans d'autres milieux, notamment auprès de la communauté et en milieu scolaire. La compagnie Laidlaw, par exemple, qui œuvre dans le domaine de gestion intégrée des déchets, a développé dans la région de l'Estrie des programmes éducatifs pour les écoles primaires ; la multinationale BFI a élaboré le programme Mobius effectif surtout dans les écoles de Lanaudière. Plusieurs compagnies agissent également à titre de partenaires financiers : la Fondation Yves Rocher, Botanix et les Ciments Laforge, par exemple, soutiennent les projets de parcs-école et d'arboretum dans la région de la Montérégie ; il y a aussi les commandites de grandes entreprises comme Alcan. À noter, l'implication de la compagnie Daishowa au comité aviseur en environnement. Ce comité a été créé par la Ville de Québec et est formé par la compagnie Daishowa et des organismes environnementaux.

Mentionnons, dans cette catégorie d'intervenants, les consultants privés (notamment ERE Éducation, EDUCOM Environnement, Média-sciences), et les pigistes, de plus en plus nombreux, qui offrent leurs services dans ce domaine.

2.1.6 Les sociétés d'État

Les répondants régionaux réfèrent principalement à deux sociétés d'État engagées en ERE, soit Recyc-Québec et Hydro-Québec, ce qui corrobore les informations contenues dans le guide québécois des ressources en éducation et formation relatives à l'environnement et au développement durable (AQPERE, 1995). Recyc-Québec et Hydro-Québec apportent en effet un soutien financier à certains groupes qui oeuvrent en ERE. Recyc-Québec, créé en 1990, a été l'un des principaux partenaires de la CEQ pour le projet des Écoles vertes Brundtland, et assure également la promotion de ses propres activités de récupération et de recyclage. Hydro-Québec, de son côté, a produit du matériel éducatif en environnement destiné au milieu scolaire.

2.1.7 Les médias

Les médias ont un rôle important à jouer en matière d'éducation relative à l'environnement. «Cependant, plus souvent qu'autrement, l'information véhiculée fait état de scandales et de catastrophes et donne peu d'outils de résolution de problèmes ou de voies de solution. En ce sens, il s'agit davantage d'informations dénonciatrices que d'une éducation relative à l'environnement.» (AQPERE, 1995). Une recherche sur l'importance accordée aux questions environnementales dans les quotidiens de Montréal nous apprend que si la quantité et la qualité des articles traitant de ces informations s'améliorent depuis 1987, elles demeurent faibles. (Boutard et Sauv , 1991)

Il faut noter toutefois la qualité de quelques émissions télévisuelles comme *Enjeux*, *La Semaine verte*, *Découverte*, et de quelques émissions de radio telles que *D'un soleil à l'autre*, sans oublier le rôle joué par quelques radios communautaires. En effet, une étude récente a permis de «dépister quelques activités de la radio communautaire québécoise en matière d'éducation et plus particulièrement en matière d'éducation relative à l'environnement» (Grody, 1997). Entre autre, plusieurs revues traitent d'environnement, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 2.4 Revues traitant d'environnement

Nom de la publication	Organisme responsable	Nombre de parutions par année	Sujet
L'Enjeu	ENvironnement JEUnesse (ENJEU)	4	LE magazine québécois de l'éducation relative à l'environnement
Franc Vert	Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)	6	La nature et les questions environnementales
Spectre	Association des professeurs de sciences du Québec (APSQ)	5	L'avancement de l'enseignement des sciences au Québec
Québec Science	Québec Sciences	10	L'actualité en matière de sciences et de technologie
Les Débrouillards	Publications Bayard les Débrouillards (BLD)	10	Vulgarisation scientifique pour les enfants
Quatre-temps	Les Amis du Jardin botanique de Montréal	4	La botanique, l'horticulture et l'écologie
Écodécision	La Société Environnement et Politique (Société Royale du Canada)	4	Questions et enjeux environnementaux

À noter également les bulletins d'éducation à l'environnement produits par quelques organismes, entre autres le bulletin *Int'ERE* de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), le journal du Centre de la montagne, le bulletin de liaison des membres d'ENJEU (*La Samare*), le bulletin de l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP), le bulletin de l'Association des communicateurs scientifiques du Québec (ACQS) et le bulletin du Centre interdisciplinaire de recherche et d'application pour le développement d'une éducation en milieu de vie (Ciradem-Québec)¹⁴. De son côté, le ministère de l'Environnement et de la Faune a également produit, de 1987 à 1992, un bulletin d'éducation relative à l'environnement.

En ce qui a trait aux nouvelles technologies de l'information, il est à noter que l'AQPERE a élaboré, en collaboration avec l'Union québécoise pour la conservation de la nature, un site Internet destiné à la diffusion d'informations en matière d'éducation relative à l'environnement.¹⁵

2.2 Partenariat

De nombreuses collaborations existent entre les divers groupes d'intervenants en ERE. D'après l'enquête, l'école est au centre d'une dynamique qui stimule le développement de partenariats. De nombreux liens sont tissés entre les différents groupes d'acteurs impliqués dans ce milieu : les organismes sans but lucratif, les syndicats, les municipalités et l'entreprise privée qui y a fait une percée ces dernières années.

Les organismes non-gouvernementaux (ONG) représentent depuis longtemps des partenaires essentiels et certains de ces groupes semblent particulièrement actifs en milieu scolaire, notamment ENvironnement JEUnesse (ENJEU), le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), La Société linnéenne du Québec, le Plan Nagua, le Club 2/3, le Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale (CEICI), Matériel didactique en environnement (MADIE) ainsi que certains conseils régionaux de l'environnement.

La création, à l'intérieur même de l'école, d'un noyau de partenaires permet de soutenir les multiples projets au sein de l'école et fournit aux intervenants impliqués support et motivation. ENvironnement JEUnesse, par exemple, soutient les écoles dans la mise sur pied d'un Comité d'Action et de Concertation en Environnement (CACE), comité formé des divers acteurs présents dans ce milieu (jeunes, enseignants, direction, gestionnaires, syndicats).

Ciradem-Québec (1988-1994) a temporairement cessé ses activités, faute de support adéquat. Ciradem-Québec a travaillé principalement avec les enseignants des écoles primaires et secondaires de façon à promouvoir la pédagogie interdisciplinaire et l'éducation relative à l'environnement.

L'adresse électronique de ce site est la suivante:
<http://ecoroute.uqcn.qc.ca/educ/aqpere/index.html>

Comme le mentionne l'étude effectuée sur l'ERE à l'école secondaire, «Le support du réseau de la CEQ semble exercer également une influence déterminante. (...) Le Statut d'école verte Brundtland (EVB) semble recherché et apprécié du milieu scolaire. Il est perçu comme un stimulant à l'institutionnalisation de l'ERE et un support aux initiatives.» (Sauvé et coll. 1997). Les syndicats régionaux de l'enseignement jouent aussi un rôle important à cet égard et semblent très actifs dans plusieurs régions. Les responsables en ERE des syndicats régionaux affiliés à la CEQ ont pour mission d'identifier, dans chacune des écoles, un «poteau» Brundtland, soit une personne susceptible de soutenir l'adhésion de l'école au mouvement EVB et l'engagement de la communauté locale vis-à-vis cette école.

Certains déplorent le manque d'ouverture du milieu universitaire, car les recherches qui y sont effectuées, riches en informations, demeurent peu accessibles. Toutefois, un partenariat innovateur a été établi récemment entre une équipe de chercheuses en ERE de l'UQAM et des intervenants de l'école secondaire. En effet, une démarche de recherche-action collaborative a été entreprise avec une douzaine d'enseignants et d'animateurs.

Le partenariat entre l'école et les municipalités se manifeste la plupart du temps par un soutien financier des projets environnementaux de l'école ainsi que des activités de récupération et de recyclage (ex. la collecte du papier). Certaines municipalités, en partenariat avec des organismes sans but lucratif, offrent des programmes d'activités pour le milieu scolaire et le grand public dans les parcs municipaux (animations thématiques conformes aux objectifs du MEQ, randonnées thématiques, causeries, événements spéciaux en ERE) ; mentionnons notamment les alliances entre le Centre de la montagne et la Ville de Montréal et entre Éco-Nature et la Ville de Laval. Une autre initiative notable est celle des Éco-Quartiers. Ce programme, issu de la Ville de Montréal, vise l'implication de la communauté et des organismes locaux dans des activités d'information, de sensibilisation et d'actions d'écocivisme. Enfin, le réseau Ville et village en santé regroupe plusieurs municipalités qui travaillent en collaboration avec des ressources locales pour l'amélioration de la qualité de vie du milieu ; plusieurs d'entre elles intègrent l'ERE à leurs préoccupations.

D'autres initiatives de partenariat se développent, permettant la mise en commun des efforts et stimulant la complémentarité des expertises. C'est le cas des ZIP (zones d'intervention prioritaires) qui regroupent des instances gouvernementales et non-gouvernementales. Un processus d'échange permanent a pour but la protection des zones fluviales ; pour atteindre cet objectif, il faut non seulement promouvoir un développement plus adéquat et plus respectueux, mais aussi identifier les besoins d'interventions.

Ainsi que cela a été exposé précédemment, l'entreprise privée est de plus en plus engagée en ERE et collabore avec d'autres intervenants dans le domaine. L'étude réalisée au niveau de l'école secondaire reflète toutefois une inquiétude face au partenariat entre l'école et l'entreprise privée. En effet, les stratégies de mise en marché ont poussé certaines entreprises à développer des programmes éducatifs destinés aux jeunes écoliers, mais : «La nouvelle rectitude économique empêchera-t-elle de porter un regard critique sur le contenu des messages éducatifs? L'ERE

deviendra-t-elle une «monnaie d'échange» pour adapter l'école aux projets des entreprises?» (Sauvé et coll. 1997).

Dans l'enquête menée en région, il est peu fait mention de l'existence de partenariats entre organismes sans but lucratif (OSBL). Une étude antérieure de l'AQPERE indique que cette aventure de collaboration et de partenariat entre OSBL se fait encore difficilement. «Le manque de temps, de ressources et d'une vision commune des actions à entreprendre nuit considérablement à l'établissement de ces liens.» (AQPERE, 1995).

Une véritable concertation entre les divers intervenants impliqués en ERE doit avoir lieu ; défi qui reste difficile à relever, comme le démontre l'expérience du Fonds d'éducation relative à l'environnement (FERE)¹⁶. Plusieurs intervenants (AQPERE, CEQ, CIERE, CEICI, LST) poursuivent malgré tout leurs efforts en ce sens et un partenariat s'est développé dans le cadre de la préparation du forum *Planète'ERE*. Une synergie semble vouloir s'installer parmi les organismes préoccupés d'environnement et de développement dans la perspective d'une éducation globale.

Par ailleurs, il est à souligner que plusieurs organismes et consultants en éducation relative à l'environnement réalisent des projets d'ERE en coopération avec des intervenants de d'autres pays, notamment en matière de formation, de recherche, de production de matériel pédagogique et de programmes éducatifs.

2.3 Conceptions de l'ERE

D'après l'enquête menée en régions, une majorité des répondants semble adhérer à la conception de l'ERE définie par l'UNESCO¹⁷. Comme le mentionne une répondante de la région de Québec, «l'ERE devrait aborder l'environnement de façon globale, favoriser une vision systémique de l'environnement et de la société, faire appel à une approche interdisciplinaire, privilégier une démarche de résolution de problèmes réels et être orientée vers l'action.» Selon une intervenante de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'ERE vise à rendre les jeunes responsables, actifs et sensibles à leur environnement et à en faire des citoyens pour qui les questions environnementales deviennent des préoccupations majeures.

«En 1995, certaines divergences apparaissent au FERE, entre autres, sur les orientations, les objectifs, les activités, le rôle des mandataires» (MEF, 1995). Le Fonds d'éducation relative à l'environnement, ayant alors de nombreuses réalisations à son actif (1986-1995), s'effrite suite aux difficultés à rallier les intérêts des divers intervenants.

«L'éducation relative à l'environnement est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement.» (UNESCO-PNUE, 1988).

Selon l'étude réalisée auprès des enseignants du secondaire (Sauvé et coll. 1997), une conception plus globale de l'environnement est progressivement adoptée, ce qui amène les intervenants à dépasser les préoccupations strictement écologiques pour s'intéresser aux enjeux socio-environnementaux. Leur conception de l'environnement est toutefois encore très liée à une vision de l'environnement-ressource¹⁸ et de l'environnement-nature¹⁹. Un intervenant de la région de la Montérégie mentionne que «les stratégies d'éducation visent surtout à résoudre la problématique de la dégradation de l'environnement (...) la facette sociale de la problématique (organisation économique, politique) est peu dénoncée ou abordée.»

Plusieurs répondants régionaux associent le concept d'ERE aux «3R» (Réduire, Réutiliser, Recycler). Comme le mentionne un répondant de Lanaudière, «la conception la plus répandue à l'intérieur de notre région concerne les trois premiers «R» (...) en milieu scolaire, on élargit les interventions vers tous les autres «R» (Réévaluer nos systèmes de valeurs, Restructurer nos systèmes économiques, Redistribuer les ressources).» Cette conception, particulièrement présente en milieu scolaire, est véhiculée par le mouvement des Écoles vertes Brundtland de la CEQ qui prône une éducation en faveur des «6 R»²⁰.

D'après l'étude menée à l'école secondaire (Sauvé et coll. 1997), deux types de conception de l'éducation relative à l'environnement émergent. L'un associe l'ERE à la promotion d'actions d'écocivisme (exemple, la récupération de papier), adoptant ainsi une perspective essentiellement environnementale. L'autre se préoccupe de la formation intégrale des jeunes en rapport avec le milieu de vie global, incluant ses composantes naturelles et socio-culturelles. Ce deuxième type de conception, adoptant une perspective éducationnelle, est moins fréquent. Cette constatation est également valable pour l'enquête menée en régions où l'adoption d'une perspective éducationnelle apparaît chez seulement quelques répondants. À titre d'exemple, reprenons les propos d'un répondant de la région de Lanaudière : «La visée éducative de l'ERE doit favoriser le dépassement, le développement et l'épanouissement du jeune qui s'investit ; c'est une source d'apprentissage. Être responsable, c'est avoir prise sur son vécu». Un répondant de l'Estrie associe quant à lui davantage l'ERE à un processus d'apprentissage, adoptant ainsi une perspective pédagogique.

Des entrevues réalisées avec des personnes-clés dans le cadre de la recherche menée par Sauvé (1997) révèlent également plusieurs divergences quant à la perception du concept d'éducation relative à l'environnement. «Ce flou semble émaner d'un désir de relier entre elles les différentes

Selon la typologie de Sauvé (1994: p.13), l'environnement-ressource est associé au patrimoine biophysique collectif. Cette ressource limitée s'épuise et se dégrade; il faut apprendre à la gérer.

Selon la typologie de Sauvé (1994: p.13), l'environnement-nature correspond à l'environnement originel, «pur», qu'il faut apprendre à apprécier, à respecter et à préserver.

L'ajout de ces trois autres «R» aux «3R» traditionnels a été suggéré dans le Traité sur la consommation, adopté au Forum global des ONG de Rio de Janeiro en 1992. Cette conception des «6R» a également été adoptée lors de l'Écosommet à Montréal (1996).

dimensions de l'éducation contemporaine qui concernent le réseau des relations personne-société-environnement. Le travail d'intégration est amorcé, mais le cadre théorique qui le sous-tend n'est pas encore bien clarifié.» Par ailleurs, selon cette même étude, le lien entre éducation relative à l'environnement et éducation au développement durable (EDD) soulève une certaine polémique. Pour certains, l'EDD permet d'élargir les horizons de l'ERE en dépassant la perspective environnementaliste et représente une continuité de l'ERE, alors que pour d'autres, l'EDD représente l'une des missions de l'ERE et fait déjà partie intégrante de ses objectifs.

2.4 Voies d'intégration de l'ERE en milieu scolaire et programmes d'études

D'après l'étude sur l'ERE à l'école secondaire (Sauvé et coll. 1997), diverses voies d'intégration sont actuellement explorées : l'enseignement des disciplines, les projets interdisciplinaires, la vie étudiante et les activités parascolaires, le projet éducatif, les voies spécialisées et les projets d'écoles à «vocation particulière». L'ERE demeure encore principalement associée à l'enseignement des sciences : 67% des enseignants préoccupés d'ERE enseignent les matières qui sont reliées à ce champ disciplinaire.

Cette étude révèle que les principaux objectifs touchés sont la sensibilisation et l'action (individuelle plus que collective)²¹. Mais en pratique, qu'advient-il du développement des compétences, lien essentiel entre sensibilisation et action? Y a-t-il un suivi par rapport aux interventions? Les résultats de l'étude indiquent qu'il «semble y avoir peu de réflexion sur l'action, peu d'objectivation des apprentissages expérientiels qui y sont vraisemblablement faits. La démarche d'ERE demeure incomplète.» (Sauvé et coll. 1997).

La préoccupation de mettre en œuvre des approches et stratégies appropriées en ERE ne transparait pas en général dans les propos des répondants.²² Dans l'ensemble, les enseignants et les animateurs en sont à une étape initiale d'intégration de l'ERE à l'école, où les principaux enjeux consistent à vaincre les résistances des structures et des mentalités du milieu. Le travail didactique pour une ERE optimale demeure encore un luxe que peu peuvent s'offrir. (Sauvé et coll. 1997)

Le contexte parascolaire représente une voie d'intégration importante quant à l'ERE en milieu scolaire et le rôle des animateurs et des partenaires externes y est fondamental.

Les cinq grandes catégories d'objectifs généraux de l'ERE tel que définies par l'UNESCO sont: la prise de conscience, l'acquisition de connaissances, le développement d'attitudes et de valeurs, l'acquisition de compétences et l'exercice de l'action environnementale.

Les approches et stratégies propres à l'ERE ont été identifiées par les personnes-clés comme étant la résolution de problèmes réels, l'interdisciplinarité, l'apprentissage coopératif, l'ouverture de l'école sur le milieu et la pédagogie de projets.

Quant à l'intégration de l'ERE dans les programmes d'études, les nouveaux programmes de sciences intègrent davantage les liens entre les sciences de la nature, la technologie, la société et l'environnement, la science étant située dans son contexte social. Comme l'indiquent les résultats de l'étude de Sauvé, si pour certains l'enseignement des sciences est un créneau privilégié pour l'ERE, d'autres considèrent qu'il serait préjudiciable de la restreindre à l'enseignement des sciences, vu l'étroitesse de la fenêtre que ce champ disciplinaire offre à une éducation relative à l'environnement globale. Certaines études portant sur l'analyse des programmes d'études du primaire et du secondaire en regard de l'ERE ont été réalisées par le MEF (Sauvé et Robitaille, 1990, sous la direction de Cloutier). Elles démontrent que tous ces programmes comportent des objectifs pouvant être mis directement ou indirectement en relation avec ceux de l'ERE. Toutefois, selon une étude plus récente, «puisque les programmes d'études n'offrent pas beaucoup de latitude, voire même de suggestions à cet effet, l'enseignant doit faire preuve de beaucoup d'initiative et d'imagination pour aller dans le sens d'une éducation relative à l'environnement» (Dumoulin et Sauvé, 1996).

À la suite des États généraux sur l'éducation, des démarches ont été entreprises pour que les préoccupations de l'ERE soient davantage intégrées dans le milieu scolaire, notamment en favorisant l'intégration des objectifs d'ERE dans les programmes d'études. Il s'agit là d'un dossier très actuel.

2.5 Politiques en matière d'ERE

Actuellement, il n'existe pas au Québec de politiques en matière d'éducation relative à l'environnement. Le manque d'engagement des divers ministères concernés, notamment le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) en ce qui a trait à l'intégration formelle de l'ERE en milieu scolaire, a été clairement mentionné par plusieurs intervenants.

L'engagement du MEQ apparaît nécessaire pour stimuler celui des instances qui en découlent, en particulier celui des commissions scolaires (pour le soutien aux projets et pour la formation continue des enseignants) et celui des universités (relativement à la formation initiale des enseignants et à la recherche dans et avec le milieu). En effet, si une politique formelle (ou autre type d'engagement formel et majeur) de la part du MEQ apparaît comme un point de départ essentiel, les personnes-clés interrogées soulignent l'importance de développer des politiques à chacun des autres paliers de décision, dans la perspective du partage des responsabilités. (Sauvé et coll. 1997)

Une autre ligne de pensée émerge de l'étude de Sauvé (1997). En effet, selon certains intervenants, «en raison de la conjoncture actuelle de restrictions budgétaires et en fonction aussi d'une nouvelle culture de gestion qui émerge, où les décisions seront de plus en plus dévolues vers la «base», il semble que le MEQ émettra de moins en moins de directives, de «prescriptions», (...) la tendance actuelle consiste à redonner aux enseignants le pouvoir de prendre les décisions pédagogiques.» (Sauvé et coll. 1997).

De récentes démarches, visant l'élaboration et l'adoption d'une politique d'éducation relative à l'environnement et au développement durable, ont été entreprises par L'éducation au service de la Terre (LST)²³ et ses partenaires, dans le cadre des présentes réformes du milieu scolaire. Il s'agit là d'un dossier très actuel.

En ce qui a trait à l'élaboration d'une stratégie d'action commune, la Table de concertation en ERE pour l'Écosommet (1996) a établi et recommandé les axes de développement suivants, révisés en prévision du forum *Planète ERE* : politiques et stratégies nationales, recherche, expérimentation et pratiques éducatives, programmes éducatifs, outils et matériel éducatifs, formation initiale et continue, gestion et diffusion de l'information, et enfin intervention auprès de la communauté. La section III du présent rapport présente d'ailleurs des pistes propres à favoriser et à orienter l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'ERE.

Enfin, soulignons que malgré une précarité certaine, plusieurs pays, dont quelques-uns sont considérés «en développement», se sont dotés d'une politique nationale en matière d'ERE.

2.6 Recherche

Diverses recherches et expérimentations sont menées dans le domaine de l'ERE, principalement en milieu formel (au sein des universités) mais également en milieu non-formel, notamment au sein d'organismes préoccupés par des thématiques environnementales particulières comme le Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin (GREMM) à Tadoussac. À l'Université du Québec à Montréal, l'axe de recherche de l'ERE a été adopté par l'Institut des sciences de l'environnement et par le Centre interdisciplinaire de recherche sur le développement et l'apprentissage en éducation (CIRADE). Une équipe de recherche spécialisée en ERE, dirigée par Lucie Sauvé, est particulièrement active à l'UQAM. Cette équipe mène de front diverses études tant au niveau québécois qu'international. À titre d'exemples, une recherche collaborative est actuellement en cours au Québec avec des intervenants de l'école secondaire²⁴ et, par ailleurs, un projet de formation d'animateurs pédagogiques se poursuit, en collaboration avec trois

L'éducation au service de la Terre fut créé en 1991, suite aux recommandations du comité permanent de l'éducation et des communications de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, qui souhaitait qu'une organisation puisse jouer un rôle tant au niveau de la définition des principes d'éducation pour un développement durable que dans la mise en œuvre de ces principes. Le programme a été établi comme organisme canadien à but non lucratif (1992) dont le conseil d'administration est formé de représentants du Conseil des ministres de l'Éducation, du Conseil des ministres de l'Environnement, des gouvernements provinciaux et fédéral, du secteur privé, du monde scientifique et d'organismes non gouvernementaux.

Une diversité de modèles pédagogiques d'ERE a pu être identifiée à l'école secondaire. Par ailleurs, ERE Éducation et la Centrale d'enseignement du Québec (CEQ) sont en train de développer un modèle d'éducation vers un avenir viable.

universités sud-américaines. Enfin, une trentaine d'étudiants de l'UQAM poursuivent ou ont complété des recherches de maîtrise et de doctorat dans ce domaine²⁵. À l'Université Laval, des étudiants de 2^e et de 3^e cycle mènent également des recherches en éducation relative à l'environnement²⁶. Dans certaines autres universités (notamment les universités de Sherbrooke et de Montréal), on retrouve aussi des recherches de maîtrise et de doctorat en ERE.

2.7 Rôle des jeunes

Plusieurs répondants régionaux et intervenants en ERE mentionnent que la présence des jeunes est cruciale, non seulement en tant que sujets d'une éducation relative à l'environnement, mais également comme agents multiplicateurs et acteurs importants.

Des sondages récents affirment que les jeunes placent la qualité de l'environnement, la paix et la justice sociale au sommet de leurs préoccupations! À nous de tenir compte de ces attentes à l'intérieur de notre processus éducatif auprès d'eux. (...) les jeunes et l'école peuvent devenir une force sociale importante en vue de transformer la réalité de notre société. (Fitz-Back, dans Ensemble Récupérons notre Planète, 1990)

Le succès du développement des Écoles vertes Brundtland démontre l'intérêt des jeunes pour les «6R».

Par ailleurs, pour plusieurs organismes, leur action est avant tout justifiée par l'engagement et la motivation des jeunes. ENvironnement JEUnesse (ENJEU) par exemple, regroupe près d'une centaine de groupes de jeunes, répartis à travers la province dans les institutions scolaires de niveaux secondaire, collégial et universitaire. Ce sont eux qui déterminent les projets, les activités et les actions communes que le mouvement national entreprend chaque année. Ces projets (campagnes de sensibilisation et d'action : *L'écologie en action*, *Retour à la terre*, colloque annuel : *la Bise d'automne*), ont pour objectif de soutenir les groupes dans leurs actions locales en leur donnant accès à de la formation, à de l'information et à des outils. Composés en moyenne d'une dizaine d'étudiants, ces groupes organisent entre autres la récupération des matières dans leurs institutions respectives et sensibilisent la communauté. Certaines initiatives, développées en milieu scolaire, ont un rayonnement à l'extérieur de ce milieu et inspirent parfois des actions communautaires. Les actions des jeunes en matière d'ERE témoignent de leur dynamisme, d'une grande créativité et aussi d'une cohérence vis-à-vis de leurs idées et de leurs valeurs.

Principales préoccupations des recherches faites à l'UQAM : curriculums et évaluation en ERE; ERE et développement; théories des représentations sociales; communautés et partenariats en ERE; ERE, éthique et postmodernité; communication, médias, ERE à distance; développement professionnel et changement en ERE; courants et modèles d'intervention en ERE; santé et environnement.

Ces recherches en ERE concernent notamment les représentations sociales, le paradigme réflexif et la résolution de problèmes.

En avril 1996, un comité de Programme Jeunes a été créé de manière à assurer d'une part la participation des jeunes au forum Planète'ERE et d'autre part, une perspective jeunes dans sa programmation.

2.8 Matériel et programmes éducatifs

L'enquête en régions révèle que les principales interventions en ERE sont liées au développement de matériel et de programmes éducatifs. Plusieurs organismes (CEQ, ERE Éducation, CIERE, La Société Linnéenne, Matériel didactique en environnement (MADIE), le Centre de la montagne, ENJEU, Les Amis de la Terre, le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), MÉSANGE, Fleuve et Musique, les parcs régionaux et provinciaux, quelques conseils régionaux de l'environnement) ont déjà beaucoup investi dans la production de ce genre de matériel (guides et cahiers d'activités, fiches, trousse pédagogiques, vidéocassettes, diapositives, documents informatifs, affiches, acétates, livres de contes). Ce matériel, destiné à un public varié, est accessible aux intervenants en ERE. Quelques répondants signalent toutefois que ce matériel n'est pas suffisamment connu et que, dans certains cas, il n'est pas toujours adéquat. Par ailleurs, dans plusieurs régions, des programmes éducatifs ont été développés par des organismes environnementaux en contexte scolaire, mais aussi dans les communautés. Le Comité interministériel en éducation relative à l'environnement a produit un répertoire exhaustif du matériel et des programmes éducatifs existants²⁷.

Le tableau suivant énumère quelques-unes des stratégies éducatives exploitées, ainsi que les objectifs généraux de l'ERE qu'elles permettent d'atteindre, et donne quelques exemples de matériel et de programmes éducatifs mettant à profit ces stratégies.

Tableau 2.5 Stratégies éducatives en ERE

Stratégies	Objectifs généraux de l'ERE atteints	Exemples de matériel et de programmes éducatifs
Découverte sensorielle	Prise de conscience	La Maison Léon-Provancher a produit une trousse pédagogique destinée aux classes de maternelle et aux garderies. Cette trousse comprend cinq centres d'activités (un par sens) permettant aux enfants d'apprendre à utiliser leurs sens pour explorer l'environnement.
Enquête	Prise de conscience Connaissances État d'esprit	La Société linnéenne a produit des trousse pédagogiques comprenant des bandes dessinées, un cahier de l'élève, des objets et des illustrations qui permettent la résolution d'énigmes. Les discussions font partie des étapes de résolution.

Ce répertoire est disponible auprès du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Stratégies	Objectifs généraux de l'ERE atteints	Exemples de matériel et de programmes éducatifs
Étude de cas	Prise de conscience Connaissances État d'esprit Compétences	ENvironnement JEUnesse a produit un didacticiel interactif destinés aux jeunes de 13 à 18 ans. Ce didacticiel favorise la compréhension, par le biais de mises en situation, des sciences et des techniques servant à l'étude des impacts de l'action humaine sur l'environnement.
Excursion	Prise de conscience Connaissances	Le Centre d'interprétation du saumon atlantique offre une excursion guidée sur le site d'une rivière à saumons. Cette excursion est destinée au grand public et aux groupes scolaires.
Expérimentation	Prise de conscience Connaissances État d'esprit	Le Conseil du loisir scientifique de l'Estrie a produit des trousseaux pédagogiques permettant de réaliser des expériences axées sur une démarche scientifique et concernant les notions de pluies acides et d'érosion des sols. Ces trousseaux sont destinées aux jeunes de 7 à 13 ans.
Interprétation environnementale	Prise de conscience Connaissances État d'esprit	Le Centre d'interprétation de la vie urbaine de la Ville de Québec offre un circuit guidé à bord de l'Archibus. Les enfants du secondaire et du 2 ^e cycle du primaire découvrent diverses facettes des quartiers de la ville.
Jeu de rôle	Prise de conscience Connaissances État d'esprit Compétences	Le Centre de la montagne a développé des activités éducatives où les élèves du primaire doivent jouer le rôle de différents acteurs impliqués dans des situations ayant trait aux enjeux environnementaux.
Théâtre et mime	Prise de conscience Connaissances	La Forêt mobile a développé, pour les jeunes de 4 à 12 ans, une animation théâtrale ayant pour thème la forêt et l'environnement.
Création artistique	Prise de conscience	Les Cercles des jeunes naturalistes ont développé des activités qui permettent notamment l'expression artistique des enfants face à l'environnement (dessins, peintures et bricolages).
Développement d'un projet	Prise de conscience Connaissances État d'esprit Compétences Participation	ENvironnement JEUnesse mène des campagnes de sensibilisation et d'action (surtout en ce qui concerne les déchets-ressources et l'énergie), au sein des institutions scolaires (secondaires et cégeps).

(Inspiré du *Répertoire du matériel et des programmes éducatifs*, CIERE, 1993)

En dehors des régions de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, la couverture géographique des interventions en ERE est surtout locale et régionale ; une proportion plus faible de ces interventions a une portée provinciale, nationale ou internationale.

2.9 Thématiques

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus lors de l'enquête menée en région concernant les principaux thèmes abordés par les interventions en ERE.

Tableau 2.6 Thèmes abordés par les interventions en ERE

Thèmes	Nombre de mentions
<i>Reliés aux questions ou enjeux environnementaux</i>	92
- Problématiques environnementales	78
Gestion des déchets (consommation, 3R et compostage)	27
Aménagement	6
Protection des habitats, de la faune et de la flore	11
Transport	4
Pollution (principalement par les pesticides)	9
Exploitation des ressources (forestières, agricoles)	5
Énergie	4
L'eau (gestion et protection)	12
- Aspects sociaux et éthiques	14
6R	4
Coopération régionale, nationale et internationale	3
Développement régional	1
Paix et non-violence	1
Solidarité - entraide - partage	4
Protection des travailleurs	1

Thèmes	Nombre de mentions
<i>Reliés aux écosystèmes</i>	11
- Vivants	9
- Non-vivants	2

(Inspiré de la classification élaborée par Sauvé et coll. 1997)

Les résultats démontrent que la grande majorité des thèmes abordés est reliée à des questions et des enjeux environnementaux, alors qu'un faible pourcentage concerne les écosystèmes. Parmi les thèmes liés à des enjeux environnementaux, une majorité concerne des problématiques environnementales dont la gestion des déchets (consommation, «3R» et compostage), la protection des habitats, de la faune et de la flore et la gestion de l'eau. Parmi les thèmes reliés aux enjeux environnementaux, certains touchent toutefois davantage à des aspects sociaux et éthiques, notamment les préoccupations des «6R», la coopération et la solidarité.

Ces résultats démontrent qu'il subsiste toujours une vision naturaliste de la conception de l'environnement (thèmes reliés aux écosystèmes) mais que, par ailleurs, une vision plus globale, associée aux questions et aux enjeux environnementaux, circule davantage. L'interprétation de ces résultats permet également de constater une ouverture progressive des activités en ERE en regard des réalités sociales. Comme le mentionne l'un des répondants, «on peut constater que certaines thématiques sont financièrement plus encouragées que d'autres, notamment la gestion des déchets et les «3R», en raison de facteurs politiques et économiques». Enfin, certains intervenants justifient l'importance du thème des déchets par l'ampleur même du problème.

2.10 Interventions auprès de la communauté

Plusieurs groupes d'acteurs interviennent auprès de la communauté. Ces interventions se manifestent dans le cadre de programmes de collecte sélective ou encore d'activités de sensibilisation et de mobilisation vis-à-vis des problématiques environnementales locales ou régionales. Coordonnées par une municipalité, un organisme sans but lucratif, une association ou un regroupement communautaire, ces activités, permanentes ou ponctuelles, reflètent un dynamisme remarquable et font souvent appel à une coopération au niveau local et régional.

Soulignons également les processus de consultation publique (audiences publiques) qui permettent à la population de mieux connaître les enjeux d'une problématique environnementale et d'apporter son point de vue de manière à orienter les prises de décision.

Enfin, comme le souligne une étude récente (Grody, 1997), quelques initiatives en ERE se mettent en place au sein de la radio communautaire québécoise.

Elle se place en une très bonne position pour animer les communautés et de ce fait elle constitue un précieux médium d'éducation relative à l'environnement (ERE). Mais au Québec, la radio communautaire ne remplit pas encore pleinement sa mission pour être un cadre optimal pour la poursuite des objectifs généraux de l'ERE. (Grody, 1997)

2.11 Formation en ERE

En ce qui a trait à la formation initiale, peu de programmes universitaires tiennent compte de la préoccupation de l'ERE dans la formation offerte aux futurs enseignants. Soulignons toutefois que deux cours du baccalauréat en enseignement secondaire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) intègrent une formation initiale en ERE. Il s'agit du cours *Didactique des sciences de la vie* qui intègre explicitement la dimension d'ERE, et du cours *Sciences-techniques-société* qui accorde une importance particulière aux préoccupations environnementales. Cette dimension peut également être développée à l'intérieur d'un cours-projet en fin de programme du baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire.

Pour ce qui est de la formation continue, «plusieurs organismes offrent déjà des formations dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement et au développement durable et mettent en place des réseaux de multiplicateurs en région.» (AQPERE, 1995). Le réseau de la Centrale de l'enseignement du Québec offre aux intervenants du milieu scolaire un lieu d'échange, de discussion et de réflexion pédagogique sur l'ERE. Le programme de perfectionnement en ERE développé par le Comité interministériel en éducation relative à l'environnement constitue également une autre ressource de formation continue. Les ONG sont aussi engagés dans la formation continue des intervenants du milieu scolaire en offrant leur expertise sur des problématiques spécifiques. À l'UQAM, un nouveau programme court (9 crédits) de 2^e cycle est offert pour le développement professionnel d'animateurs pédagogiques en ERE (enseignants, formateurs, animateurs communautaires, etc.)²⁸. Une démarche de co-formation par la recherche-action y est également entreprise avec un groupe d'intervenants de l'école secondaire ; son objectif est de soutenir les agents d'éducation dans leurs actions et de mettre à profit leur expertise. Les enseignants engagés en ERE sont également des agents multiplicateurs importants.

2.12 Gestion et diffusion de l'information

Selon les répondants régionaux, il semble que la gestion et la diffusion de l'information en matière d'ERE pose problème. En effet, bien que quelques stratégies de diffusion aient été développées (bulletins des organismes, rubriques dans les journaux locaux, quelques

Les activités de ce programme correspondent aux trois cours suivants: Éducation relative à l'environnement: théories et pratiques, Éducation relative à l'environnement: l'intervention, Problèmes environnementaux: nature et stratégies de résolution.

émissions de radio et de télévision, revues québécoises d'éducation à l'environnement, Internet), une multitude de documents (recherches, mémoires, bilans, répertoires) n'ont qu'une diffusion limitée.

Divers colloques et congrès récurrents représentent des occasions privilégiées pour la diffusion d'informations pertinentes, notamment le *Réseau en ERE* de la Centrale de l'enseignement du Québec, le colloque *Rep'ERE* de l'AQPERE, la *Bise d'automne* d'ENvironnement JEUnesse, le colloque du Centre interdisciplinaire pour l'application et le développement d'une éducation en milieu de vie (Ciradem-Québec). D'autres rencontres, comme le forum *Planèt'ERE*, offrent également la possibilité de diffuser de l'information. Ces rencontres, plus ponctuelles, sont déterminantes pour le développement de l'ERE.

2.13 Points forts et points faibles de la situation actuelle de l'ERE

Selon l'enquête en région, les forces de l'ERE au Québec se situent principalement dans la mise en place de collaborations et d'alliances, dans la dynamique en milieu scolaire et dans le développement de matériel et de programmes éducatifs.

Les principales alliances mentionnées concernent surtout le milieu scolaire. La collaboration entre les écoles, les syndicats régionaux de l'enseignement et les commissions scolaires, ainsi que le soutien apporté par le Réseau en ERE et le projet des Écoles vertes Brundtland de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) apparaissent donc comme très significatifs pour l'avancement de l'ERE dans ce milieu. Ces structures offrent un cadre organisé favorisant les échanges, la mise en commun, le partage ; dans le même souffle, elles permettent de briser l'isolement dans lequel se trouvent la majorité des intervenants en ERE. Les alliances créées permettent également le développement d'un processus de formation continue en ERE. Il ne faut pas oublier que l'une des grandes forces actuelles de l'ERE réside dans la conviction des intervenants, conviction qui se manifeste par un engagement et une implication dépassant le cadre formel de leur emploi. Ce phénomène vaut également pour les intervenants impliqués dans la communauté ou des autres milieux.

En ce qui a trait aux partenariats, signalons le rôle de plus en plus important joué par l'AQPERE. Cet organisme regroupe près de deux cents acteurs membres à travers la province et a développé un processus d'échange, de mise en commun et de mobilisation pour l'avancement de l'ERE. C'est de ce processus qu'est née l'initiative de réaliser le forum international francophone *Planèt'ERE*, pour lequel l'AQPERE collabore étroitement avec la Centrale de l'enseignement du Québec.

Selon les informations obtenues par les répondants régionaux, le milieu scolaire représente un creuset «en développement» d'expériences en ERE et les jeunes de ce milieu sont perçus comme des acteurs très importants. L'implication de bénévoles représente un soutien indispensable et précieux et l'expertise des organismes présents dans ce milieu une ressource inestimable. Des outils pédagogiques d'une très grande diversité ont été élaborés, en

particulier par les organisations non gouvernementales (ONG). La créativité des concepteurs a été mise à l'épreuve, compte tenu de la précarité des moyens qui caractérise, la plupart du temps, le milieu des ONG. Ce matériel éducatif est à la disposition des écoles et de la communauté.

Les répondants régionaux mentionnent également l'importance des programmes éducatifs élaborés et offerts par un grand nombre d'organismes. Par exemple, le rôle assumé par les ONG dans le domaine de l'ERE, leur engagement et la diversité de leurs interventions, font qu'ils sont perçus comme des acteurs essentiels. S'ils ont été des pionniers en matière d'ERE au Québec, ils continuent de jouer un rôle actif dans les écoles, auprès de la population et également vis-à-vis des décideurs.

Selon l'enquête en régions, les principales difficultés associées à la situation actuelle de l'ERE concernent la gestion et la diffusion de l'information, le financement, l'engagement des instances gouvernementales, certains partenariats et la formation.

En ce qui a trait à l'information en ERE, il s'avère que d'une part les médias n'interviennent pas suffisamment et que, d'autre part, aucune structure formelle n'en assure la gestion et la diffusion (aucun organisme mandaté à cet effet). L'absence d'un réseau d'information approprié ne facilite pas la tâche de coordination et de concertation visant la complémentarité, le partage des ressources et l'établissement d'un front commun. Faute de moyens, les structures existantes, dont l'AQPERE, n'ont pu assurer efficacement ce rôle. Parallèlement, le manque de reconnaissance et de valorisation gouvernementale face à l'ERE est mentionné par plusieurs intervenants. L'État se désengage et les instances qui permettaient la participation publique sont progressivement démantelées. On mentionne entre autres la déréglementation en matière d'environnement et l'effritement des acquis relatifs aux processus de consultation publique (ex : disparition du Bureau de consultation publique de Montréal). Le manque de perspective chez les décideurs et dans la population en général représente donc un autre facteur limitant, plusieurs fois mentionné.

L'insuffisance de ressources financières est une des contraintes majeures du développement de l'ERE ; elle entraîne une diminution de la quantité et de la qualité des interventions en ERE et crée entre les organismes en quête de financement un climat de compétition peu favorable à la collaboration. Une recherche réalisée par l'AQPERE en 1995 indiquait que la plupart des baisses de financement étaient due au retrait progressif de soutien financier de la part des instances gouvernementales. Les programmes actuels de subventions gouvernementales limitent les organismes à des thématiques spécifiques ou à des programmes dont les exigences sont parfois difficiles à combler²⁹. Les autres possibilités, dont

Notamment le Programme de création d'emplois du Fédéral et le Programme d'insertion au marché du travail du Provincial. Le programme Action-Environnement et Faune du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec demeure sans doute le plus accessible pour les projets en ERE.

l'autofinancement (tarification et vente des services éducatifs, développement d'activités connexes) et le financement privé (dons, commandites), exigent beaucoup d'énergie pour peu de résultats. Dans cette perspective, l'état de santé des organismes sans but lucratif demeure intimement lié à l'accessibilité des programmes de subventions gouvernementales.

Par ailleurs, découlant d'un manque de formation, d'autres aspects de la situation actuelle de l'ERE sont également considérés comme des points faibles. La plupart du temps, les acteurs en ERE sont formés dans le feu de l'action, ce qui permet peu le développement d'une réflexion critique et une clarification conceptuelle. Ainsi, une interprétation limitée du concept même de l'ERE mène parfois à des thématiques redondantes visant davantage la sensibilisation face à des problématiques environnementales spécifiques et l'adoption de comportements pertinents, que le développement d'une capacité d'analyse et d'un sens critique en lien avec les réalités socio-environnementales.

En ce qui concerne l'école secondaire, les principales difficultés identifiées par l'étude de Sauvé (1997), — dont certaines s'appliquent au milieu scolaire en général —, sont sensiblement les mêmes que celles rapportées par l'enquête réalisée en 1990 par le MEF (Robitaille et Sauvé, 1990, sous la direction de Cloutier) et par l'enquête régionale. Ces difficultés se résument ainsi : manque de cadres de référence (balises conceptuelles et théoriques), manque de reconnaissance politique, structure disciplinaire du curriculum, surcharge des programmes d'études, culture institutionnelle traditionnelle, manque de structure de support aux initiatives, manque de formation initiale en ERE, banalisation et saturation en matière d'environnement. En milieu scolaire, et bien qu'elle se soit développée au cours des dernières années, l'ERE demeure somme toute marginale et rejoint un nombre limité d'intervenants. La mobilisation est difficile, la relève n'est pas assurée et les interventions sont souvent exclusivement reliées au contexte parascolaire.

Selon un point de vue plus spécifique aux intervenants des régions éloignées comme la Gaspésie-les Îles, la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue, les situations géographique et démographique impliquent également des contraintes au développement de l'ERE : effet d'isolement, population en déclin, dispersion importante de la population.

Malgré les difficultés mentionnées, l'éducation relative à l'environnement a évolué rapidement au Québec depuis les années 1980. Une expertise s'est développée, ouvrant la voie à une grande créativité dans l'élaboration du matériel et des programmes éducatifs. L'urgence des problèmes environnementaux et socio-économiques a fait évoluer, de façon accélérée, une conscience et une sensibilité, mettant en évidence les besoins d'éducation relative à l'environnement pour le développement de futurs acteurs, individuels et collectifs, plus responsables. L'aventure se poursuit donc, grâce aux efforts d'une multitude d'intervenants convaincus, visionnaires et dévoués. Le tableau suivant résume les principaux points forts et points faibles de la situation de l'ERE.

Tableau 2.7 Principaux points forts et points faibles de la situation de l'ERE

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> -Établissement de collaborations, particulièrement en milieu scolaire ; -Conviction et volonté des intervenants sur le terrain, en milieu scolaire et au sein des communautés ; -Rôle historique et actuel des ONG ; -Dynamisme des jeunes ; -Implication de bénévoles ; -Expertise des organismes quant au développement de matériel et de programmes éducatifs et en formation continue ; -Diversité d'outils pédagogiques ; -Engagement constant d'acteurs-clés reconnus ; -Expertise québécoise dans le domaine de la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> -Lacune dans la gestion et la diffusion de l'information ; -Manque de reconnaissance et de valorisation gouvernementale ; -Insuffisance de sources de financement ; -Manque de perspectives chez les décideurs et dans la population en général ; -Manque de formation initiale et continue ; -Redondance des thématiques abordées ; -Manque de structure de support aux initiatives ; -Mobilisation difficile et relève non assurée ; -Surcharge des programmes d'études et rigidité de la structure disciplinaire du curriculum ; -Interventions en milieu scolaire souvent exclusives au contexte parascolaire.

SECTION III

PERSPECTIVES D'AVENIR ET PISTES DE DÉVELOPPEMENT

3.1 Regard sur l'avenir de l'ERE au Québec

La perception des répondants régionaux quant à l'avenir de l'éducation relative à l'environnement, semble partagée. Pour certains, elle va se développer davantage mais de façon très progressive. «C'est une démarche à long terme où la diplomatie, le respect et la patience sont de rigueur», précise une répondante de la région des Laurentides. Les jeunes, formant la nouvelle génération, sont plus sensibles aux questions environnementales ; ils occuperont assurément des postes décisionnels et d'influence. Pour d'autres cependant, le dossier de l'ERE stagne. Trop perçue comme une activité en tant que telle, l'ERE n'entre pas encore ni dans les mentalités, ni dans les mœurs. Dans cette perspective, l'environnement apparaît comme une préoccupation bien éphémère.

Le travail en partenariat sera très important. La concertation et la mobilisation seront aussi des éléments déterminants pour replacer l'environnement au centre des grandes préoccupations sociales, politiques et économiques. Il faudra aussi faire en sorte que l'ERE soit porteuse de réflexions globales et profondes. (région de Montréal)

Quelques-uns des intervenants soutiennent que le contexte socio-économique actuel nous poussera à redéfinir nos valeurs en tant que société et favorisera, par le fait même, le développement de l'ERE. Il importe de poursuivre nos efforts à cet égard et de définir des pistes de développement pour l'avenir. Celles qui émergent de la présente étude tendent à favoriser et à orienter l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'ERE.

3.2 Politique en matière d'ERE

Selon la recherche menée par Sauv  (1997), si l' laboration d'une politique nationale en mati re d'ERE «appara t pour une majorit  des personnes-cl s interrog es comme une condition essentielle et premi re (...), cette id e suscite une r flexion critique chez d'autres : une intervention «d'en haut» ne correspond pas   une priorit  et ne serait pas n cessairement appr ci e du milieu. Une strat gie d'action, assortie   des moyens d'appui aux initiatives, serait plus ad quate.» Il semblerait donc qu'une concertation   ce sujet s'impose entre les divers intervenants.

D'apr s plusieurs, les organismes devraient s'impliquer davantage sur le plan politique et exercer une pression accrue afin d' tre reconnus pour ce qu'ils font et que l' ducation en mati re d'environnement fasse partie des priorit s de nos dirigeants. Il y va de notre responsabilit  collective de faire en sorte que le politique r ponde   nos attentes. Pour cela, il est essentiel que

des représentants de l'ERE soient présents là où ont lieu les débats en matière d'environnement et d'éducation à l'environnement.

Pour certains acteurs, l'ERE est avant tout une façon d'être et de penser qui prend tout son sens dans l'émergence de petits projets à l'intérieur des régions (en milieu scolaire et au sein des communautés). Ces projets doivent viser avant tout une reconnaissance et un soutien aux niveaux local et régional. Parmi ces acteurs, plusieurs affirment que les intervenants locaux disposent d'un très grand pouvoir transformateur.

La recherche d'une reconnaissance — tant au niveau régional que national — par l'implication dans des projets d'action, et l'exercice de pressions auprès des dirigeants («lobbying») semblent donc une nécessité fondamentale.

3.3 Partenariat

Une majorité d'intervenants reconnaît l'importance de développer des réseaux entre les divers groupes d'acteurs impliqués en ERE. La collaboration entre intervenants, aux niveaux local, régional, national et international, et entre acteurs des milieux formel et informel, et l'établissement d'un climat de solidarité et de partage, sont essentiels à la concrétisation des projets et à l'avenir de l'ERE, surtout dans le contexte économique actuel. En effet, les problèmes environnementaux et de développement se trouvent au cœur des préoccupations des acteurs en ERE ; leurs approches et leurs stratégies peuvent être complémentaires. La mise en commun des connaissances, des efforts et des ressources pourrait donc contribuer à un véritable développement de l'ERE au Québec. Il importe également, selon plusieurs, d'établir un lien plus étroit entre l'école et la communauté, où l'environnement s'inscrit davantage dans une perspective de projet communautaire.

Certains sont d'avis qu'une collaboration plus étroite doit être développée avec l'entreprise privée afin de combler les lacunes rencontrées sur le plan financier. Plusieurs intervenants demeurent toutefois préoccupés à ce sujet, craignant qu'une plus grande visibilité des entreprises dans ce domaine n'accroisse leur pouvoir sur le plan social.

Et en effet, pour plusieurs, l'ERE s'inscrit dans un projet de société. Des liens plus étroits doivent être développés entre les divers groupes d'intervenants et les instances gouvernementales. Les ministères doivent reconnaître l'ERE comme une priorité et comme élément primordial dans la résolution des problèmes socio-environnementaux et pour le développement d'une société plus responsable. À cet effet, les groupes et les divers intervenants ont à faire preuve de diplomatie et de persévérance dans leurs démarches, et doivent s'assurer que l'ERE soit présente partout où il est question de stratégies et d'établissement de priorités en environnement.

3.4 Concertation

De l'avis d'une répondante régionale, avis partagé par plusieurs acteurs, « nous sommes à une étape où les intervenants auraient besoin de réflexion et d'échange en vue de dresser des orientations qui répondent bien aux besoins et à la dynamique régionale. » Bon nombre d'intervenants pensent que les conseils régionaux de l'environnement devraient coordonner les rencontres et les échanges en matière d'ERE ainsi que la diffusion d'information dans les régions. Il ne s'agit pas là de créer une nouvelle structure, mais bien d'établir un système de réseaux entre les divers acteurs régionaux ; il faut avant tout se connaître, et se reconnaître à titre d'intervenants en ERE.

La rencontre inter-réseaux qui a eu lieu à Montréal les 4 et 5 avril 1997, a permis l'élaboration de propositions de concertation régionale. Le forum *Planèt'ERE* poursuivra cet objectif de mobilisation et de concertation régionale et nationale, et au sein de la francophonie. Cette concertation demeure difficile, particulièrement entre groupes d'intervenants présentant des divergences quant à leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs intérêts. Ces divergences peuvent toutefois s'avérer constructives si les divers intervenants s'efforcent d'établir une saine communication et de travailler en complémentarité.

La confrontation et la contestation, en dépit des malaises qu'elles provoquent, sont inhérentes à son développement³⁰. Il nous reste à développer collectivement une culture du dialogue critique, ce à quoi pourrait nous convier l'événement Planèt'ERE. (Sauvé, dans Int'ERE, automne 1996)

3.5 Gestion et diffusion de l'information

Afin de contrer l'effet d'isolement de certaines régions et d'y alimenter les actions et les réflexions des intervenants, il apparaît urgent de développer un mécanisme améliorant la gestion et la diffusion de l'information. Cette préoccupation rejoint le besoin de concertation et doit conduire à l'établissement de réseaux. Cela permettrait non seulement de mieux faire connaître le matériel éducatif existant et de le rendre plus accessible, mais aussi d'avoir accès à un enrichissement mutuel grâce au partage des expertises. Le réseau d'échange qui sera mis sur pied lors du forum *Planèt'ERE* constitue sans aucun doute une initiative prometteuse pour les intervenants du Québec, voire au sein de toute la francophonie.

La sensibilisation par la diffusion d'informations auprès de dirigeants locaux, régionaux et nationaux, auprès de l'entreprise et de la population en général, semble un des éléments déterminants pour l'avenir de l'ERE. À cet effet, les médias ont un rôle essentiel à jouer et il importe donc de trouver les moyens d'y assurer une présence plus importante de l'ERE (programmes spécialisés de radio et de télévision, rubriques de journaux, articles de revues spécialisées, sites Internet, émissions de radio communautaire).

Fait référence au développement de l'ERE.

3.6 Intervention auprès de la communauté

Pour plusieurs acteurs, les interventions auprès de la communauté s'avèrent une importante piste de développement. Ainsi, d'une part, les interventions en milieu scolaire doivent rayonner dans la communauté, d'autre part, la communauté elle-même doit devenir un public interactif. Les projets communautaires doivent être valorisés et soutenus, car ils stimulent un sentiment d'appartenance primordial, propice à l'intégration de nouveaux comportements vers une meilleure qualité de vie dans la communauté. Plusieurs intervenants ont mentionné qu'un travail important de sensibilisation doit être fait vis-à-vis de la population, mais aussi vis-à-vis des représentants des structures décisionnelles dont, bien sûr, les élus municipaux. Une concertation et une collaboration doivent donc être établies.

3.7 Financement

Outre la reconnaissance prérequis de la part des instances gouvernementales, la question du financement s'avère cruciale pour l'avenir de l'ERE ; c'est une question de survie. Plusieurs intervenants souhaitent que les divers programmes de subvention des ministères se rattachant au domaine de l'environnement accordent davantage d'importance à la dimension éducative. Par ailleurs, le partenariat avec l'entreprise privée apparaît pour quelques-uns comme une solution possible, ce qui n'est toutefois pas l'avis de tous, comme indiqué précédemment.

3.8 Clarification conceptuelle en ERE

Si l'on considère que les conceptions influent les choix d'intervention et sont porteurs d'objectifs qui guident l'action, il apparaît important que les intervenants entament un processus de clarification de certains concepts de base en ERE — dont les concepts d'éducation, d'ERE, d'environnement et de développement — et qu'ils les confrontent à celles des autres acteurs en ERE afin de les consolider ou de les modifier. Cette clarification ne peut se produire que dans un processus évolutif d'élaboration des concepts. «Un tel processus de clarification - confrontation - changement est préalable à la reconnaissance des diverses positions existantes et à l'identification d'éléments de consensus, conditions nécessaires au travail de concertation.» (Sauvé et coll. 1997).

Plusieurs intervenants s'entendent pour dire que l'ERE ne doit pas être coupée des autres grandes préoccupations sociales, des autres dimensions de l'éducation contemporaine.

Déjà, toutes et tous reconnaissent l'importance de tout mettre en œuvre pour assurer un avenir viable. Toutes et tous voient en l'éducation l'un des outils les plus puissants pour y arriver. Dès lors, il s'agit de s'entendre sur un cadre intégrateur qui favorise la synergie des actions, un concept intégrateur tel qu'une éducation vers un avenir viable. (CEQ et ERE Éducation, 1996).

«Un souci d'associer l'ERE à un processus de changement social se dégage des discours des différentes personnes-clés interrogées. Les propositions du mouvement de l'éducation relative à l'environnement socialement critique (*socially critical environmental education*- Fien, 1993) peut offrir des pistes de réflexion et d'intervention de nature à concilier les positions et les souhaits de plusieurs acteurs de l'ERE. À notre avis, il pourrait s'agir là d'une source d'inspiration féconde et d'un courant rassembleur.» (Sauvé et coll. 1997)

3.9 Recherche

L'avenir de la recherche dans le domaine de l'ERE semble prometteur. Il a toutefois été mentionné à quelques reprises que les recherches dans le domaine de l'ERE auraient avantage à être plus largement diffusées ; les chercheurs devront travailler davantage en complémentarité avec les autres groupes d'intervenants en ERE. Par ailleurs, comme il a été mentionné par quelques intervenants, les recherches devraient alimenter les discussions et orienter les choix dans ce domaine, de même qu'elles devraient fournir aux groupes d'acteurs les assises à leurs interventions et la rhétorique nécessaire à la reconnaissance et au développement de l'ERE.

Notons que, parallèlement au forum *Planète ERE*, aura lieu un colloque sur la recherche en ERE qui permettra de faire connaître l'avancement des travaux dans le domaine et d'en diffuser les résultats.

3.10 Formation en ERE

Il semblerait qu'une interprétation limitée du concept d'ERE et qu'une exploitation restreinte des approches et stratégies qui lui sont propres, en contraignent le développement. L'enquête menée en région a démontré un besoin de formation en matière d'ERE, tant en milieu scolaire qu'au sein des communautés et des entreprises et, en ce sens, la formation initiale et la formation continue représentent certainement des pistes de développement à privilégier. Quelques personnes-clés, interrogées dans la recherche de Sauvé (1997), suggèrent de mettre en place un mécanisme d'accréditation des organismes et des individus désireux d'intervenir en milieu scolaire et d'offrir de la formation, et que, parallèlement, un système d'évaluation du matériel éducatif soit développé. Certains craignent cependant que ce mécanisme n'engendre une manière de «chasse-gardée» et ne contraigne l'innovation. Cette proposition mériterait à tout le moins d'être discutée en profondeur.

3.11 Programmes d'études

Il y aurait lieu d'envisager un enrichissement de l'ensemble des programmes, dans une approche intégrée des objectifs de l'ERE et des programmes eux-mêmes. (...) L'idée d'un Programme-cadre en ERE a été mentionnée (...) Il s'agirait d'un programme global,

proposant une réflexion fondamentale sur la place de l'ERE au secondaire, et s'appuyant sur les programmes disciplinaires déjà existants. (Sauvé et coll. 1997)

Même si on semble s'entendre sur cette idée de programme global, comme en témoignent les entrevues de l'étude sur l'ERE à l'école secondaire, quelques questions demeurent. Cette avenue permettra-t-elle une réelle démarche d'éducation relative à l'environnement? Permettra-t-elle de mettre en œuvre les approches et les stratégies propres à l'ERE?

De façon générale, l'ERE amène une remise en question des finalités mêmes de l'éducation, de la structure disciplinaire et spatio-temporelle de l'école actuelle, des processus d'enseignement et d'apprentissage traditionnels. L'ERE apparaît comme un moteur important de changement en éducation. (Sauvé et coll. 1997)

Il a été proposé que les pratiques pédagogiques soient mieux adaptées au «caractère global et intégrateur de l'ERE : approche systémique de la réalité, enseignement interdisciplinaire, pédagogie de projet, démarche de résolution de problèmes réels, ouverture sur le milieu, implication active des jeunes dans leur éducation, etc.» (ENJEU, 1995). Il est en effet entendu que l'ERE doit privilégier le développement d'une pensée critique et d'un esprit d'analyse.

Il semble, par ailleurs, que l'importance des activités en contexte parascolaire devrait être reconnue et les initiatives mieux soutenues. Les animateurs et les enseignants devraient donc considérer davantage l'école comme un tout, et travailler en complémentarité.

3.12 Reconnaissance des jeunes et des artistes en tant qu'acteurs importants pour l'avenir de l'ERE

Les jeunes et les artistes doivent être reconnus comme des acteurs importants pour l'avenir de l'ERE, et leurs actions soutenues. La sensibilisation faite par les jeunes est un moyen privilégié de rejoindre tant la population que les instances gouvernementales, et leur engagement dans l'action représente une force réelle. Présents sur la scène de l'ERE depuis plusieurs années (les Clubs 4H, les groupes environnementaux membres d'ENJEU), les jeunes ont une énergie formidable, des idées nouvelles, un goût du changement et, bien évidemment, ils représentent l'avenir. «Leur vision et le type d'actions qu'ils entreprennent ont une intensité, un dynamisme et une créativité propres à eux et dont tous peuvent profiter» (Bherer, dans *Int'ERE*, hiver 1997).

Les artistes aussi ont beaucoup à apporter, «ils ont souvent été des précurseurs, des guides sociaux importants, inspirant les populations et les décideurs vers des choix plus humanitaires» (Beaudoin, dans *Int'ERE*, hiver 1997).

CONCLUSION

Réalisé selon une démarche de recherche collaborative, le projet *Bilan et perspectives de l'Éducation Relative à l'Environnement au Québec* a permis de mettre en relief plusieurs des aspects concernant l'histoire, la situation actuelle et les perspectives d'avenir de l'ERE au Québec.

Le portrait d'ensemble et les dynamiques régionales qui s'en dégagent enrichissent l'état actuel des connaissances dans ce domaine et pourront contribuer à orienter l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de l'éducation relative à l'environnement.

Les pistes de développement présentées ici concernent notamment : la nécessité d'établir une réelle concertation entre les divers acteurs face au développement de l'éducation relative à l'environnement ; l'élaboration d'une politique en matière d'ERE ; l'importance d'une collaboration entre les intervenants, particulièrement dans le contexte actuel de précarité des moyens ; le développement de réseaux visant à promouvoir le partage d'expériences et d'expertises en ERE ainsi qu'une meilleure gestion-diffusion de l'information ; une reconnaissance gouvernementale et une valorisation plus grande quant aux projets d'ERE ; l'accessibilité à des programmes de subvention plus souples et moins limitatifs ; la nécessité d'un processus concerté de clarification conceptuelle en ERE et de développement d'un cadre intégrateur ; une utilisation judicieuse des travaux de recherche dans ce domaine ; l'intégration de l'ERE dans la formation initiale des futurs enseignants et la poursuite des projets en formation continue ; le développement d'un programme global en éducation relative à l'environnement en milieu scolaire ; une valorisation accrue de la place des jeunes en matière d'ERE, ainsi que de celle des artistes.

Considérant ces pistes de développement, l'avenir de l'ERE apparaît comme un long périple certes, mais prometteur et enrichissant. C'est à nous tous d'y voir!

ANNEXE A

LISTE DES RÉPONDANTS RÉGIONAUX

Liste des répondants régionaux

Région	Répondant
1. Bas-Saint-Laurent	Louis Robert, Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (COECOS)
2. Saguenay-Lac-St-Jean	Jean-Yves Deschênes, Matériel didactique en environnement (MADIE)
3. Québec	Agathe Savard, La Société linnéenne du Québec
	Marjolaine Moisan, responsable du comité Brundtland paix et environnement du Conseil syndical de la région de Québec - CEQ
	Alexandre Turgeon, Conseil régional de l'environnement de Québec
5. Estrie	Roger Riendeau, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
6. Montréal	Jean-Yves Benoît, Centre de la montagne
	Christiane Dinelle et Natacha Bherer, ENvironnement JEUnesse
7. Outaouais	Marc Turgeon, Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, en collaboration avec Joanne Chrétien, Robert Renaud, Jacques Fournier et Christiane Lalonde
8. Abitibi-Témiscamingue	Serge Tessier, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
	Henri Jacob, Regroupement écologiste Val d'Or et environs
	Jocelyne Wheelhouse, Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT) - CEQ
9. Côte-Nord	Arlette Roy Girard, responsable du dossier École verte Brundtland au Syndicat de l'enseignement de la Haute Côte Nord - CEQ
	Mariette Mercier, Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
10. Nord-du-Québec	Denis Vandal, ministère Environnement et Faune, Direction régionale du Nord-du-Québec
11. Gaspésie et les Îles	Hermel L'Italien, responsable du dossier de l'ERE au Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'Est du Québec - CEQ
	Stephen Fortin, Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et les Îles, en collaboration avec Jean-Pierre Gagnon, Parc ami Chic Chocs

Région	Répondant
12. Chaudière-Appalaches	Bruno Faucher, représentant en ERE au Syndicat de l'enseignement de la Chaudière - CEQ ; président du comité central de l'environnement de la Commission scolaire Chaudière-Échemin
13. Laval	Robert Bisson, Éco-Nature
	Richard Auger, Centre de la nature
14. Lanaudière	Gilles Bélisle, représentant du dossier de l'ERE au Syndicat des professionnelles et professionnels de Lanaudière - CEQ ; président du comité environnement de la Commission scolaire Le Gardeur
15. Laurentides	Françoise Nadon, co-responsable du dossier de l'ERE au Syndicat des enseignantes et enseignants des Laurentides - CEQ
16. Montérégie	Martine Châtelain, représentante du comité de l'ERE de l'Association des professeurs de Lignery - CEQ ; présidente du comité environnement de la Commission scolaire du Goéland, en collaboration avec Agathe Raïche et Claudette Lévesque - CEQ
	Myriam Messier, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, en collaboration avec Marc-André Guertin

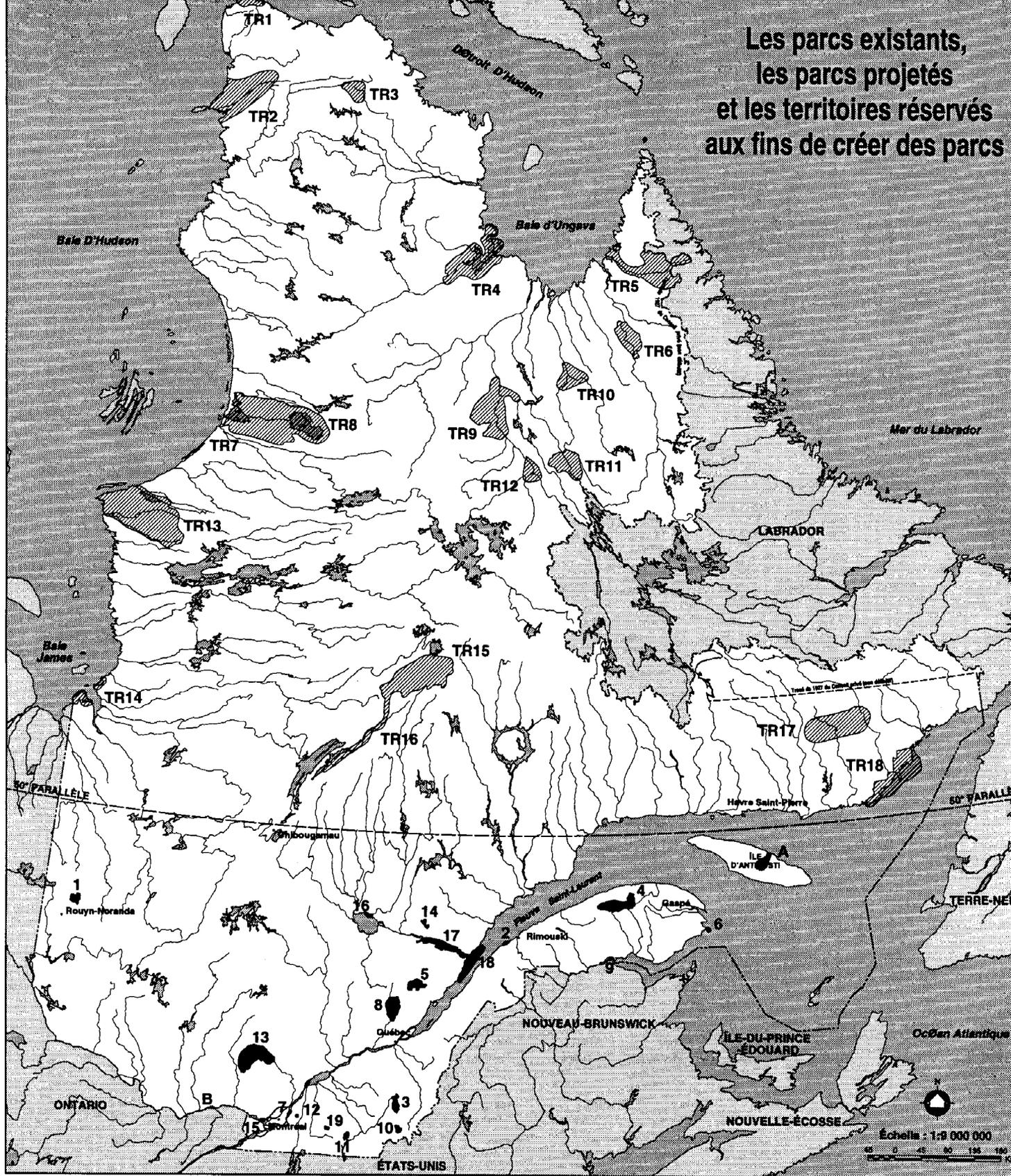
ANNEXE B

LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

ANNEXE C

LES PARCS QUÉBÉCOIS

Les parcs existants, les parcs projetés et les territoires réservés aux fins de créer des parcs



Parc existant
 Parc projeté et parc marin
 Territoire réservé

LES PARCS QUÉBÉCOIS
 Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Environnement et de la Faune

- PARCS EXISTANTS**
- 1 PARC D'AIGUEBELLE
 - 2 PARC DU BIC
 - 3 PARC DE FRONTENAC
 - 4 PARC DE LA GASPÉSIE
 - 5 PARC DES GRANDS-JARDINS
 - 6 PARC DE L'ÎLE-BONNAVENTURE-ET-DU-ROCHER-PERCE
 - 7 PARC DES ÎLES-DE-BOUCHERVILLE
 - 8 PARC DE LA JACQUES-CARTIER
 - 9 PARC DE MIGUASHA
 - 10 PARC DU MONT-MÉGANTIC
 - 11 PARC DU MONT-ORFORD
 - 12 PARC DU MONT-SAINT-BRUNO
 - 13 PARC DU MONT-TREMBLANT
 - 14 PARC DES MONTS-VALIN
 - 15 PARC D'OKA
 - 16 PARC DE LA POINTE-TAILLON

- 17 PARC DU SAGUENAY
 - 18 PARC MARIN DU SAGUENAY - SAINT-LAURENT
 - 19 PARC DE LA YAMASKA
- PARCS PROJÉTÉS**
- A RIVIÈRE VAURÉAL
 B PLAISANCE
- TERRIROIRES RÉSERVÉES**
- TR1 CAP WOLSTENHOLME
 TR2 MONTS DE POVUNGNITUK
 TR3 CRATÈRE DU NOUVEAU-QUÉBEC
 TR4 BAIE AUX FEUILLES
 TR5 MONTS TORNGAT ET RIVIÈRE KOROC

- TR6 MONTS PYRAMIDES
 TR7 LAC GUILLAUME-DELISLE
 TR8 LAC À L'EAU CLAIRE
 TR9 LAC CAMBRIEN
 TR10 CONFLUENCE DES RIVIÈRES DE LA BALEINE ET WHEELER
 TR11 COLLINES ONDULÉES
 TR12 CANYON EATON
 TR13 LAC BURTON - RIVIÈRE ROGGAN ET LA POINTE LOUIS XI
 TR14 PÉNINSULE MINISTIKAWATIN
 TR15 MONTS OTISH
 TR16 LAC ALBANEL ET RIVIÈRE TÉMISCAMIE
 TR17 COMPLEXE MORAINIQUE AGUANUS-KENAMU
 TR18 HARRINGTON-HARBOUR

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

AQPERE (1997). *INT'ERE*. Bulletin d'information de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), vol. 2, no. 2, Montréal, 8p.

AQPERE (1996). *INT'ERE*. Bulletin d'information de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), vol. 2, no. 1, Montréal, 8p.

AQPERE et CEQ (1995). *L'école québécoise et l'éducation relative à l'environnement et au développement durable*. Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur l'éducation, Montréal, 30p.

AQPERE (1995). *Guide québécois des ressources en éducation et en formation relatives à l'environnement et au développement durable*. Montréal : AQPERE éditeur, 64p.

AQPERE (1992). *Les actes du colloque : vers les états généraux de l'éducation et de la formation relatives à l'environnement*. Montréal : AQPERE éditeur, 66p.

BEAUCHAMPS, A. (1991). «L'éducation relative à l'environnement : entre la peur et le savoir». *Relations*, no. 571, juin, p. 150-152.

CEQ (1996). *Le temps de resserrer les rangs en éducation au Québec... donc aussi dans le mouvement EVB*. Feuille de route personnelle du responsable EVB 1996-1997, RÉS- ENVI-9697-823, Québec, 6p.

CEQ (1996). *Plan d'action et Calendrier 1996-1997. Éducation relative à l'environnement et au développement durable (en faveur des «6R»)*. Version révisée du Plan d'action, RÉS- ENVI-9697-818, Québec, 19p.

CEQ (1996). *Une éducation différente pour une société différente*. Manifeste pour l'éducation publique présenté par l'exécutif de la Centrale d'enseignement du Québec au Congrès spécial qui s'est tenu du 22 au 25 février 1996, Québec, 59p.

CEQ et RECYC-QUÉBEC (1996). *École verte Brundtland : Pour un monde écologique, pacifique et solidaire*. Formulaire d'inscription ou de renouvellement au projet EVB, Québec, 13p.

CEQ et al. (1990). *Ensemble récupérons notre planète*. Cahier pédagogique, Québec : CEQ, 225p.

CEQ et ERE ÉDUCATION (1996). *Une éducation vers un avenir viable*. Document de travail pour : -le développement d'une plate-forme en éducation relative à l'environnement et pour le

développement durable (ou vers un avenir viable) -les États généraux sur l'éducation - l'Écosommet -la consolidation et la relance du projet «École verte Brundtland», Version révisée, Québec, 27p.

CLUB 2/3 (1995). *Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur l'éducation 1995-1996 par des jeunes collaborateurs du Club 2/3*. Mémoire à la Commission des États généraux sur l'éducation, Montréal, 12p.

CLUB 2/3 (1995). *Présentation verbale du mémoire*. Présentation verbale du mémoire lors des Audiences publiques des États généraux sur l'éducation, Montréal, 11p.

ENVIRONNEMENT JEUNESSE (1997). *L'ENJEU*. Magazine de l'éducation relative à l'environnement, vol. 17, no. 1, Montréal, 46p.

ENVIRONNEMENT JEUNESSE (1996). *L'ENJEU*. Magazine de l'éducation relative à l'environnement, vol. 16, no. 4, Montréal, 46p.

ENVIRONNEMENT JEUNESSE (1995). *L'éducation relative à l'environnement : notre mission, notre message*. Mémoire présenté par ENvironnement JEUnesse à la Commission des États généraux sur l'éducation, Montréal, 24p.

FIEN, J. (1993). *Education For the Environment. Critical curriculum and environmental education*. Victoria : Deakin University.

FONDS D'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT (1993). *Des watts entre les deux oreilles*. Québec : Service des communications et des relations avec le milieu de la CEQ, Québec, 133p.

GRODYA, D. (1997). *La radio communautaire au Québec en matière d'éducation relative à l'environnement : rôle actuel et potentiel*. Rapport de recherche, Montréal : Université du Québec, 137p.

LAFLEUR, M. et J. ROBITAILLE (1996). *Terre comprise*. Trousse éducative pour un avenir viable. Québec : Centrale de l'Enseignement du Québec éditeur.

L'ÉDUCATION AU SERVICE DE LA TERRE (1995). *L'éducation au développement durable au Québec*. Document stratégique, Ottawa, 159p.

LEFEVRE, N. (1993). «L'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire : pour des liens plus étroits». *Continuité*, no. 57-58, automne, p. 28-29.

MALDAGUE, M. (1987). «Observations sur l'éducation relative à l'environnement au Québec». *De toute urgence*, vol. 18, no. 2, août, p.135-158.

NOZICK, M. (1995). *Entre nous : rebâtir nos communautés*. Traduction de F. FOREST, Montréal : Les Éditions Écosociété, 263p.

OUELLET, L. (1994). *Stratégie d'éducation relative à l'environnement. La perspective constructiviste et les approches inductive, réflexive et systémique*. Document de travail déposé au MEF, 41p.

Québec (PROVINCE), BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT (1997). *Déchets d'hier, ressources de demain*. Sommaire du rapport de la Commission sur la gestion des matières résiduelles au Québec, Québec, 130p.

Québec (PROVINCE), COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT (1994-1995). *Recueil de renseignements vulgarisés*. Recueils en éducation relative à l'environnement, Québec.

Québec (PROVINCE), COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT (1993-1994-1995). *Situation d'apprentissage pour l'école primaire*. Documents de travail en éducation relative à l'environnement : fiches no.1-21, Québec.

Québec (PROVINCE), COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT (1995). *Éducation relative à l'environnement au primaire : Énoncé d'orientations pédagogiques*. Document de travail, 24p.

Québec (PROVINCE), COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT (1993). *Répertoire du matériel et des programmes éducatifs en éducation relative à l'environnement*. Répertoire, MEQ 16-2110, Québec, 95p.

Québec (PROVINCE), MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (1990). *Les Actes du colloque sur l'éducation relative à l'environnement tenu dans le cadre du 57^e congrès de l'ACFAS*. Actes de colloque, Québec, 163p.

Québec (PROVINCE), OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC (1990). *Les régions administratives du Québec*. Québec : Les publications du Québec, 247p.

ROBITAILLE, J. (1995). *L'éducation pour un avenir viable : vers un modèle opérationnel*. Document de travail pour consultation, Québec, 4p.

ROBITAILLE, J. et L. SAUVÉ (sous la direction de C. CLOUTIER) (1990). *L'éducation relative à l'environnement à l'école primaire et secondaire au Québec : État de la situation*. Rapport de recherche, Ministère de l'environnement du Québec, Division de l'éducation, 140p.

SAUVÉ, L. et al. (1997). *Théories et pratiques de l'éducation relative à l'environnement à l'école secondaire*. Rapport d'une enquête diagnostique, Montréal : Université du Québec, 211p.

SAUVÉ, L. (1996). «Une ERE riche, mais encore trop secondaire!». *L'enjeu*, vol. 16, no. 4, automne, p. 36-37.

SAUVÉ, L. (1994). *Pour une éducation relative à l'environnement, éléments de design pédagogique*. Guide de développement professionnel à l'intention des éducateurs, Montréal : Guérin, 361p.

SAUVÉ, L. (1992). *Éléments d'une théorie du design pédagogique en éducation relative à l'environnement*. Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec, 700p.

SAUVÉ, L. et A. BOUTARD (1991). «Environmental Education in Quebec : Time for Concerted Action». *European Journal of Education*, vol. 26, no. 4, p. 347-355.

SAUVÉ, L. et J. ROBITAILLE (sous la direction de C. CLOUTIER) (1990). *L'éducation relative à l'environnement à l'école primaire et secondaire au Québec*. Analyse sommaire des programmes d'études, Ministère de l'environnement du Québec, 66p.

SAVARD, A. (1993). «La Société linnéenne du Québec : sur les traces de Carl von Linné». *Continuité*, no. 57-58, automne, p. 25-27.

UNESCO-PNUE (1988). *Éléments pour une stratégie internationale d'action en matière d'éducation relative à l'environnement pour les années 90*. Paris : UNESCO, 44p.

VILLENEUVE, C. (1991). «L'éducation relative à l'environnement, un outil pour le développement durable». *Franc-vert*, vol. 8, no. 3, mai-juin, p. 30-31.